

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 8

Séance tenue le 24 février 2005, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST

PIERRE RICHARD, ANNE MASSICOTTE	1
---------------------------------------	---

PROFESSEURE AGRÉGÉE – UNIVERSITÉ MCGILL

DIANE MITTERMAYER.....	24
------------------------	----

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE LaSALLE

CLAUDETTE LAVOIE, MARIE-ANDRÉE MARCOUX, DIANE VALLÉE	37
--	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

Bonsoir, madame. Bonsoir, monsieur.

5

M. PIERRE RICHARD :

Bonsoir!

10

Mme ANNE MASSICOTTE :

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

15

Je suis Louise Roy. Je préside la commission. Alors, je vous présente mes collègues, madame Judy Gold, monsieur Louis Deriger, madame Stéphanie Espach qui est notre analyste.

20

Et puis madame Lise Maisonneuve, qui est notre sténographe officielle. Alors, tout ce que vous allez dire, on va pouvoir le garder dans notre corpus d'information pour les fins du rapport par la suite et c'est aussi placé sur le site Internet de l'Office de consultation à peu près une semaine après votre présentation de mémoire. Il y a Serge Boissé avec nous qui prend le son.

25

Alors, on vous écoute. On y va tout de suite. On a un bon trois quarts d'heure avec vous, incluant les questions.

M. PIERRE RICHARD :

30

Merci beaucoup de nous recevoir. Je me présente. Je suis Pierre Richard. Je suis directeur général du RESO, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest.

Mme ANNE MASSICOTTE :

35

Anne Massicotte, directrice de l'Association culturelle du Sud-Ouest, je vous en parlerai un petit peu plus tard. Et je suis aussi membre du conseil d'administration du RESO, représentante du Collège des institutions de la santé et de la culture.

40

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. On vous écoute.

M. PIERRE RICHARD :

45

Voilà, je ne sais pas si vous avez pu prendre connaissance de... oui?

LA PRÉSIDENTE :

50

Oui.

M. PIERRE RICHARD :

55

Ça fait qu'on va juste insister sur les points qui nous apparaissent les plus importants. Puis je pense que ce qui peut être intéressant, c'est l'échange et les questions que vous pouvez avoir.

60

Peut-être juste rappeler rapidement, le RESO, on est une corporation de développement économique communautaire, ce qu'on appelle les CDEC à Montréal. C'est une des premières à voir le jour dans le Sud-Ouest de Montréal. Bon, évidemment, quand on parle du Sud-Ouest, on parle de ce qu'on appelle maintenant l'arrondissement Sud-Ouest et ce sont les quartiers en bordure du Canal de Lachine. On parle environ de 70 000 personnes, citoyens qui habitent le Sud-Ouest. Ce sont les quartiers de Griffintown, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville Émard et Côte Saint-Paul.

65

Le RESO a un mandat de développement économique et social du Sud-Ouest. Donc, le RESO a été fondé en 89. On travaille à la revitalisation du Sud-Ouest, à son développement dans une optique de lier développement économique et développement social. Et comme vous avez pu voir peut-être à la lecture de notre mission, c'est une reformulation de la mission qui s'est faite il y a quelques années, où on a essayé de revoir un peu notre façon de voir les choses, en y intégrant notamment le développement culturel et qui est devenu un axe important de la revitalisation du Sud-Ouest.

70

75

Peut-être juste avant d'aborder nos commentaires par rapport à la politique proposée, vous dire justement que, bon, je pense que la question de la culture a été présente dès l'origine du RESO et des réflexions qui se sont faites, mais comme je le mentionnais, c'est beaucoup autour de 97, 98, quand on a revu un peu toute la question de la revitalisation de ces quartiers-là, qui sont parmi les premiers quartiers à Montréal, qu'on a vu l'importance qu'avait pris la culture et l'importance de ça, entre autres, pour combattre l'exclusion que vit une bonne partie de la population du Sud-Ouest et aussi l'importance de la culture au plan de développement économique.

80

85

Évidemment, comme plusieurs quartiers – puis on va en parler un peu plus loin – plusieurs quartiers dévitalisés, anciens quartiers industriels, ça a été des quartiers d'accueil ou des terres d'accueil intéressantes pour des artistes, des artisans qui ont pu réoccuper

d'anciens bâtiments industriels. Et peu à peu, le Sud-Ouest s'est affirmé, je pense, comme un lieu important de production culturelle.

90 Dans les dernières années, il y a eu des efforts considérables de faits pour développer des nouveaux outils, entre autres, en termes de diffusion avec tout le travail pour réouverture du Corona, la création du bistro culturel Va-et-Vient, la rénovation du Centre culturel Georges-Vanier qui a été fait par la Ville et la mise en place de plusieurs entreprises autant privées qu'entreprises d'économie sociale dans le domaine culturel, ce qui nous a amenés dans le fond à se dire: «Bien, c'est un axe important autant en termes de participation 95 de la population, d'accessibilité à la culture, qu'un axe de développement créateur d'emplois et tout.»

100 On avait fait un recensement, on le mentionne, en 99, des acteurs culturels du Sud-Ouest, puis on en avait dénombrés 400, autant des artistes, artisans, qui ont pignon sur rue, qui ont leur atelier, que des entreprises, que des organismes, que des institutions.

Et actuellement, on travaille avec l'arrondissement, le RESO et l'arrondissement, et avec une Table des acteurs culturels qui a été créée en 97, on travaille à des Rendez-vous de la culture, qui vont se tenir le 30 mars et qui vont rebrasser un peu toute cette question-là. Puis on va aborder des thèmes comme l'accessibilité à la culture, le soutien offert aux 105 acteurs culturels, la question du patrimoine et de l'art public, les liens entre la culture et l'éducation, et tout le travail de soutien aux entreprises et aux organismes culturels.

110 Donc, vous allez voir dans nos commentaires, on pense que le Sud-Ouest peu à peu s'affirme comme pôle culturel, et un des objectifs qu'on a avec ces rendez-vous-là, c'est de bien le positionner comme pôle culturel important à Montréal.

115 Si on en vient à la politique comme telle qui est proposée par la Ville, d'entrée de jeu, dans le fond, on dit qu'on partage les grands objectifs et les valeurs qui sont énoncées dans la Politique culturelle de la Ville.

120 On pense que, effectivement, l'accessibilité à la culture, c'est une façon de combattre l'exclusion, puis c'est d'autant plus important dans un arrondissement comme le nôtre, où c'est un des arrondissements où, entre autres, la sous-scolarisation est parmi la plus importante à Montréal. Il y a toutes sortes de projets pour combattre la sous-scolarisation, pour faire reconnaître, dans le fond, les acquis que cette population-là a. On a des projets de retour à l'école pour les adultes. Mais on pense que la culture devient un moyen intéressant de combattre cette exclusion.

125 Ça fait qu'on peut peut-être rentrer dans les engagements un peu plus précis, sur lesquels on voulait vous faire part de nos commentaires. Puis je passe la parole à Anne pour commenter un des engagements-là.

Mme ANNE MASSICOTTE :

130 Oui. Alors, juste pour résumer, j'aimerais...

LA PRÉSIDENTE :

135 Voulez-vous juste approcher le micro?

Mme ANNE MASSICOTTE :

140 Oui, excusez-moi. Anne Massicotte, Association culturelle du Sud-Ouest. Donc, je me suis présentée aussi comme membre du RESO, membre du conseil d'administration.

145 Je voudrais juste replacer un petit peu l'Association culturelle du Sud-Ouest, qui a été créée aussi en 97 d'ailleurs, et on a travaillé en partenariat avec la Ville de Montréal, entre autres pour la gestion du Centre culturel Georges-Vanier, qui maintenant a été rénové. Nous avons, entre autres, toujours le mandat de gérer les activités culturelles dans le centre, qui sont conjoints, on est avec la bibliothèque. Alors, on est dans une nouvelle configuration. On n'a plus de Maison de la culture, c'est un centre culturel de pratique culturelle.

150 Et là-dessus, j'aimerais vraiment peut-être mettre l'attention d'ailleurs sur l'engagement numéro 3. C'est un engagement qui nous tient à coeur beaucoup dans le Sud-Ouest et celui, entre autres, dans la pratique culturelle en lien avec la jeunesse. C'est fondamental. Ça fait partie de la mission même de l'Association culturelle du Sud-Ouest: pratique, formation, diffusion. Et le travail en lien avec le milieu scolaire va être... d'ailleurs, nous avons eu une subvention du Programme de revitalisation urbaine, qui nous permet donc d'avoir certains fonds qui vont nous permettre de développer au niveau de la pratique

155 culturelle.

160 Nous sommes une association qui travaille avec l'ensemble des quartiers. Dans le Sud-Ouest aussi, ça a été toute une nouveauté, les quartiers étaient très cloisonnés et le RESO ainsi que l'Association culturelle du Sud-Ouest essaient de travailler avec l'ensemble des quartiers. Je pense que ce décroisonnement va aider beaucoup l'arrondissement dans la notion de la culture. Il faut rayonner.

165 Et le fait d'avoir ce centre, de travailler avec la Ville en partenariat, mais aussi d'avoir d'autres volets de développement en tant qu'entreprise d'économie sociale aussi, on en parlera plus tard, je pense que ça peut offrir un levier extrêmement important pour la jeunesse dans le Sud-Ouest. C'est un public cible, c'est un public qu'il faut vraiment travailler, investir au niveau culturel et qu'il y aura des retombées, de toute façon, sur l'ensemble de la Ville. Voilà.

170 Donc, pour ce qui est de l'engagement 3, ça nous tient à coeur.

 Et je viens aussi en rapport à l'engagement numéro 6. On parle du lien, ça aussi
l'ACSO a travaillé beaucoup dans ce sens-là, c'est-à-dire ce qui divisait un peu la culture
pendant des années – parce que moi, je suis artiste professionnelle aussi – entre la division
175 de la culture et la division du loisir. Mettons, on essaie de faire un beau mélange. On a des
experts, dont je suis contente d'avoir participé, parce que j'ai travaillé dans les deux
domaines, et maintenant on sait qu'on doit travailler à une collaboration entre le milieu
professionnel et le milieu amateur.

180 Mais maintenant, je pense qu'il y a un travail qui doit se faire et nos artistes ont besoin
de travailler. Moi, je suis une association, je suis capable de donner de la job aux artistes.
Les artistes peuvent travailler aussi avec le milieu. Mais comment organiser ça? Comment
supporter ces organismes qui sont capables d'offrir cette expertise?

185 Et dans l'engagement 6, tout est beau. C'est sûr qu'on veut que le domaine
professionnel travaille avec le milieu artistique, avec tout le monde, puis qu'il y ait une
complémentarité et tout, mais il faut un support. Il faut un support aussi à ces organismes-là
qui veulent offrir l'accessibilité.

190 Et nous, c'est sûr, on s'est inscrits comme une entreprise d'économie sociale. Mais
probablement que dans cette politique, on ne tient pas compte encore de cette nouvelle
réalité dans le domaine culturel qui est en train de grandir. Et c'est pour ça que, nous,
l'ACSO, on s'est reliés au RESO pour travailler dans ce sens-là. En tout cas, pour nous,
c'est peut-être un manque un petit peu dans cette politique culturelle de mettre l'accent sur ce
195 type de développement économique.

LA PRÉSIDENTE :

200 Quand vous parlez de développement, vous parlez d'entreprise d'économie sociale?

Mme ANNE MASSICOTTE :

 Oui, entre autres. Bien, là, je parle de ce type-là.

205 **M. PIERRE RICHARD :**

 Peut-être là-dessus, peut-être pour compléter ce que Anne apporte là-dessus, c'est
qu'on trouve, entre autres, que le... bon, évidemment, il y a toute la relation entre les
organismes culturels, du loisir culturel et la Ville. Je peux faire même un lien avec
210 l'engagement 4, où on parle d'intégrer le volet culturel au Programme de revitalisation

urbaine intégrée. Il y en a un dans le Sud-Ouest, qu'on appelle Opération Galt.

215 Je pense qu'une des choses qu'on souhaite, c'est que... parce que quand on lit la politique, puis c'est normal, c'est une politique de la Ville, c'est les engagements que la Ville veut prendre et tout. On pense, par ailleurs, que ça doit se faire en concertation et en partenariat avec des organismes du milieu, puis qu'il y ait un soutien à ces organismes-là. Et que ces organismes-là sont souvent trop vus comme des sous-traitants de la Ville ou des gens qui vont exploiter tel volet ou qui vont donner telle activité. Mais ce qu'on souhaiterait, c'est une relation un peu plus partenariale et qu'il y ait une reconnaissance de l'autonomie de ces organisations-là, qu'il y ait aussi un soutien adéquat. Parce que bon, ce n'est pas...

220 En tout cas, je prends le cas de l'association culturelle qui anime l'ensemble des activités au Centre culturel Georges-Vanier, avec un budget de 30 000 \$ par année, c'est incroyable là. Donc, on s'attend à ce qu'une nouvelle politique de la Ville amène un soutien plus important, plus musclé, dans le fond, à ces organismes-là.

225 Par contre, si on fait le lien avec la question de l'économie sociale, ce qui peut devenir intéressant, c'est de reconnaître aussi qu'il y a une émergence de l'économie sociale à Montréal, notamment dans le secteur culturel.

230 Là-dessus, je pense que des organisations comme le RESO et d'autres, on a été pionniers là-dedans. Le Québec actuellement se positionne même comme un leader important au Canada, et même au niveau international, en l'économie sociale. C'est intégré aux politiques du gouvernement du Québec. Le gouvernement canadien bouge aussi là-dessus, sur la question de l'économie sociale.

235 Et on se dit: «Ce serait intéressant.» Puis on a fait le même commentaire dans les consultations récentes sur la Politique de développement économique de la Ville, on trouvait que, dans la Politique de développement économique de la Ville, on ne parlait pas d'économie sociale, alors que c'est un secteur important. On n'en parle pas non plus dans la Politique de développement culturel, et on se dit: «Il me semble que Montréal devrait se positionner à ce niveau-là.»

240 Juste un recensement rapide qu'on a fait avec le Comité d'économie sociale de Montréal. Sur 250 entreprises d'économie sociale à Montréal, il y en a 20 % qui sont dans le domaine culturel. Donc, ce n'est pas négligeable. Contrairement à d'autres entreprises qu'on prend dans le domaine de l'environnement ou dans le domaine du soutien aux personnes, ils sont déjà réseautés; dans le domaine culturel économie sociale à Montréal, ce n'est pas réseauté.

250 Mais on pense que la Ville devrait prendre un engagement de soutenir ce développement-là, d'y participer, d'appuyer ces initiatives-là et de le faire vraiment dans

une relation partenariale avec ces organismes et ces entreprises-là.

255 Un commentaire peut-être rapide sur l'engagement numéro 13, qui touche toute la question du patrimoine. Ça nous touche tout particulièrement. Bon, le Sud-Ouest, vous le savez, c'est le berceau industriel de Montréal et même du Canada avec le Canal de Lachine, et il y a un patrimoine industriel extrêmement important, patrimoine industriel mais un patrimoine bâti aussi dans les quartiers.

260 Il y a vraiment des joyaux dans le Sud-Ouest, en termes d'architecture autant industrielle que résidentielle, autant du côté de maisons un peu plus cossues comme si on va sur le parc Marguerite-Bourgeoys, que les premières maisons ouvrières à Montréal, si on prend la rue Sébastopol et d'autres rues dans le Sud-Ouest.

265 Et on se dit que, bon, c'est une valeur importante pour Montréal, et on appuie donc cette volonté d'intégrer aux interventions en aménagement et en développement la préoccupation du patrimoine. Et on souligne l'importance du patrimoine industriel.

270 La revitalisation actuelle du secteur amène un boum immobilier important, qui est intéressant sous plusieurs aspects. Mais en même temps, ce n'est pas toujours heureux comme intervention, puis on perd des témoins de ce patrimoine-là. Et on se dit que les nouveaux développements qui se font dans le Sud-Ouest devraient prendre en compte cet aspect patrimonial et d'héritage qu'on a dans le Sud-Ouest. Et dans ce sens-là, on souhaite que...

275 Bon, il y a un travail qui se fait. Il y a une société de promotion du Canal de Lachine qui a vu le jour avec des acteurs à la fois privés, communautaires et publics. Ça intègre non seulement l'arrondissement Sud-Ouest, mais ça touche à LaSalle, Lachine et Verdun. Et dans le fond, on souhaite encore là peut-être que dans la politique, bien, que soit souligné que ce serait intéressant qu'il y ait un partenariat et qu'il y ait un appui de la Ville à ces initiatives-là, à cette concertation-là des acteurs du milieu.

285 Ce qui nous amène à l'engagement 16 qui, pour nous, peut-être est l'engagement qui nous interpelle le plus. C'est l'engagement de la Ville à mettre en oeuvre ce qu'elle appelle un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels et un programme de développement de nouveaux pôles.

290 Bon, comme on vous l'a mentionné, on pense que le Sud-Ouest en est un pôle culturel. On souhaite que ça soit reconnu, que ça soit appuyé. Bon, les Rendez-vous de la culture qu'on fait vont dans ce sens-là. Et on se dit que c'est important que Montréal, dans le fond, déconcentre son appui au milieu culturel.

On a vu des engagements qu'on trouve intéressants, comme le Quartier des

295 spectacles. Notre crainte, c'est de tout focuser sur un seul quartier et de tout amener, dans
le fond, l'argent public à appuyer cette seule initiative-là, qui est intéressante, mais je pense
qu'il doit avoir une déconcentration et il doit avoir un appui aux communautés à Montréal,
communautés locales qui développent le volet culturel et qu'il y ait aussi de l'argent pour
300 appuyer ces initiatives-là, que ce soit de la programmation des activités ou la mise en place
de certains équipements. En tout cas, on appuie très, très fermement cette orientation-là qui
est proposée par la Ville.

Mme ANNE MASSICOTTE :

305 J'aimerais revenir aussi sur le fait que le Canal Lachine, c'est une belle artère, qui
part de la Société du Vieux-Port, parce qu'on a travaillé avec eux, donc le Vieux-Port jusqu'à
Lachine. Et c'est une artère qui n'a pas été très apprivoisée non plus, même par la
population de Montréal. C'est des avenues intéressantes pour le Sud-Ouest. Et c'est une
avenue aussi qu'on aimerait...

310 C'est une avenue intéressante. Donc, on aimerait effectivement que notre population
puisse rester. Il y a eu, avant l'ouverture du Canal Lachine, un intérêt à beaucoup d'artistes,
dont moi d'ailleurs qui s'est installée dans le Sud-Ouest, à venir. Évidemment, avec
l'éclosion, avec la venue, l'ouverture du Canal Lachine, il y a eu une gentrification, qui
315 malheureusement est en train de toucher certains artistes qui ne peuvent pas rester dans le
lieu à prix modique.

Donc, nous avons un problème en ce moment, un problème de retenir un peu, en
fait, toute cette population active dans le domaine culturel. Donc, ça touche vraiment,
320 précisément, le logement et la résidence. Nous avons cette problématique. Ville-Marie l'a,
le Sud-Ouest l'a énormément. Et avec le RESO et aussi la Ville de Montréal, on essaie de
penser à toutes sortes d'avenues possibles pour essayer de garder aussi ces gens-là.

On ne peut pas parler d'un pôle culturel si les artistes s'en vont, à un moment donné.
325 Donc, c'est un peu ça. Il y a des possibilités. Le Sud-Ouest a quand même la chance d'avoir
des terrains accessibles. Le RESO travaille, entre autres, sur le site des Postes avec un
plan possible, un projet culturel de résidences qui est possible.

Peut-être, Pierre, tu peux en parler, mais c'est une problématique assez importante.

330

M. PIERRE RICHARD :

Dans le fond, par rapport à ça, je pense qu'il faut que la Ville, puis c'est sans doute
l'esprit de l'engagement 23, que la Ville se donne à la fois des outils et des politiques. On
335 essaie actuellement, on y va beaucoup au cas par cas, et on s'aperçoit que les outils qui
existent en habitation, logement social, on peut s'en servir un peu, mais ils ne sont pas

nettement adaptés à ces situations-là de créer des ateliers-résidences. Donc, je pense qu'il faut que la Ville se donne des outils et des politiques.

340 Effectivement, on travaille actuellement pour essayer de garder les artistes, les artisans dans le Sud-Ouest. Anne faisait référence, il y a un projet sur lequel on souhaite un appui de la Ville de Montréal. C'est le redéveloppement d'un site stratégique, qui est en bordure du canal, qui est l'ancien site de Postes Canada dans la Petite-Bourgogne, site désaffecté depuis deux ans. C'est un site immense, on parle de un million de pieds carrés, 345 en bordure du Canal Lachine, en lien avec le centre-ville, proche du bassin Peel. Donc, c'est un site en face, l'autre côté du canal, mais en face de la Redpath qui vient d'être rénovée, donc au coeur du pôle patrimonial industriel du Sud-Ouest.

Et là-dessus, la communauté s'est regroupée. On a mis de l'avant un projet 350 d'aménagement. Le site, ce qui est intéressant, c'est qu'il est encore de propriété publique. On s'attend à ce que le gouvernement fédéral en demeure propriétaire au moins pour la phase de développement. Donc, ça permet peut-être de penser un développement un peu plus accessible à tous points de vue, autant pour l'habitation que pour un volet récréo-touristique, que pour un volet d'accueil de petites entreprises, et c'est dans ce cadre-là que 355 pourraient s'inscrire aussi peut-être quelques bâtiments qui pourraient être destinés à des artistes et des artisans.

Il y a un projet actuellement de coopératives d'artistes, d'artisans du Sud-Ouest qui se regroupent pour avoir pas nécessairement dans ce cas-là un lieu de résidence, mais un lieu 360 de diffusion et de production. Et étant donné qu'on est vraiment au coeur d'un pôle récréo-touristique, ça devient même intéressant pour eux, l'accessibilité au public, mais pourraient s'intégrer dans la partie habitation, qui pourrait voir le jour sur ce site-là, des habitations ateliers-résidences pour artistes. Mais encore là, ça va prendre une politique pour appuyer ce genre d'initiative là et adaptée à cette situation-là.

365 Finalement, peut-être il y a la question de l'engagement 26, qui touche toute la question de l'industrie du cinéma, de l'audiovisuel. Encore là, il y a beaucoup de ces entreprises-là qui sont dans le Sud-Ouest de Montréal. Et peut-être juste attirer votre attention sur le fait que, entre autres, un secteur qui est vraiment en émergence et qui est 370 important à Montréal de plus en plus, c'est tout le secteur qu'on appelle de l'imagerie numérique, effets spéciaux et tout, à la fois pour le cinéma, la télévision.

Le RESO a été à l'origine de la création de la Société de soutien au projet d'imagerie numérique, ce qu'on appelle la SPINC. Ça fait deux ans que ça existe. C'est d'abord financé 375 par le gouvernement fédéral, par Développement économique Canada. Et ce qui est intéressant, c'est que c'est une société qui intervient vraiment dans la phase prédémarrage d'entreprises dans ce secteur-là. Ils ont un fonds qu'on appelle de capital d'amorçage, qui permet, dans le fond, à ces entrepreneurs-là de tester certaines choses,

380 de développer un produit. Après ça, quand ils arrivent à la mise en marché, il y a d'autres fonds de capital de risque qui peut les appuyer.

385 En deux ans, il y a une quarantaine de petites entreprises qui ont passé par la SPINC, qui ont eu un appui. Plusieurs d'entre elles ont vu réellement le jour. Bon, notre objectif évidemment, c'est de les garder dans le Sud-Ouest, mais il y a un pôle qui est en train de se développer et on se dit: ça serait peut-être intéressant de préciser dans l'appui de la Ville à l'industrie du cinéma, bien, il y a ce créneau-là, qui est un créneau très spécialisé, mais dans lequel Montréal commence à se positionner et à exceller.

390 Finalement, écoutez, l'engagement 36 qui touche la question d'un conseil consultatif et qu'il y ait des instances aussi en arrondissement, on trouve ça extrêmement intéressant. Mais encore là, on se dit: peut-être de partir de ce qui existe déjà.

395 Et là-dessus, j'en ai fait état au tout début, mais il y a, depuis 97, une Table des acteurs culturels du Sud-Ouest qui regroupe à la fois des entreprises prises, des entreprises d'économie sociale, des organismes, des institutions, dont les trois écoles de métiers d'art qui sont dans le Sud-Ouest, bon, le théâtre Corona et d'autres, la Maison de la culture qui fait partie de l'arrondissement Sud-Ouest. Et on se dit, bon, ça peut peut-être être la base d'une instance de consultation pour l'arrondissement.

400 Encore là, le défi, c'est un peu ce qu'on a souligné au début, c'est que ce qu'on souhaite, c'est que la Ville, et dans ce cas-là son arrondissement, établisse un lien, dans le fond, mais de partenariat avec une table comme ça. Et non pas pour la contrôler mais, dans le fond, pour s'appuyer sur une dynamique déjà présente, et je pense que ces gens-là pourraient avoir une contribution assez extraordinaire au développement culturel de l'arrondissement. Ils l'ont déjà, mais ils pourraient aussi agir comme instance consultative pour les élus et l'administration de l'arrondissement.

Voilà, en gros, les commentaires qu'on avait.

410 **Mme ANNE MASSICOTTE :**

Juste un rappel. Le 30 mars, donc, c'est le Rendez-vous de la culture dans le Sud-Ouest, et il y a des discussions qui, je pense, pourraient intéresser les intervenants de la Ville. Alors, 30 mars.

415 C'est gratuit donc pour les gens qui seraient intéressés à ces ateliers. C'est sûr c'est pertinent au Sud-Ouest, mais comme je dis...

LA PRÉSIDENTE :

420 Et on fait comment pour savoir où ça se tient, à quelle heure et tout ça?

Mme ANNE MASSICOTTE :

425 Vous pouvez appeler au RESO.

LA PRÉSIDENTE :

430 Avez-vous un site Web? Non?

Mme ANNE MASSICOTTE :

Oui, oui.

435 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, j'aimerais ça, moi, que vous communiquiez avec madame Espach. Il est bien possible qu'on envoie quelqu'un à vos journées.

440 **M. PIERRE RICHARD :**

Il devrait avoir une centaine d'intervenants à la fois du lieu privé, communautaire, intervenants publics, des gens qui s'intéressent à la culture.

445 Peut-être juste mentionner, c'est sûr qu'on le fait dans une optique, comme on le disait, de positionner le Sud-Ouest comme pôle culturel, mais en même temps... puis c'est vraiment une initiative conjointe du RESO avec l'arrondissement.

450 L'arrondissement, dans le fond, veut utiliser ces rendez-vous-là pour alimenter une politique culturelle éventuellement de l'arrondissement. Le RESO, c'est pour alimenter ses interventions en développement, en soutien aux entreprises et aux projets.

455 Et on le fait justement... comment dire, notre comité d'encadrement pour l'événement, c'est la Table des acteurs culturels. Puis on le fait en lien aussi avec Culture Montréal. Monsieur Simon Brault va venir faire le lien entre l'importance de Montréal comme métropole culturelle, mais comment cette métropole-là doit s'appuyer sur des dynamiques locales fortes. Et voilà, c'est une invitation.

LA PRÉSIDENTE :

460 Alors, merci bien. Alors, chacun, chacune, on a des questions pour vous. Je vais laisser monsieur Deriger commencer.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

465

Je vais d'abord aborder la question des pôles, l'engagement 16.

470

D'abord, dans un premier temps, j'aimerais savoir, pour vous, la définition d'un pôle culturel. Tantôt, vous avez mentionné ça prend des artistes, bien sûr. On parle de résidences d'artistes. Quelles seraient les caractéristiques, disons les principales caractéristiques d'un pôle culturel?

475

Parce qu'on parle beaucoup dans la politique de pôles: pôles existants, pôles à venir. On parle aussi des fois de pôle du savoir, de pôle récréo-touristique. Chacun veut son pôle, chaque arrondissement veut son pôle.

480

Comment, vous, vous définissez un pôle à votre échelle, l'échelle de votre arrondissement, et comment ça s'insère dans un ensemble? Je ne sais pas si vous avez des réponses à ces questions-là. En tout cas, des pistes.

M. PIERRE RICHARD :

485

Bien, en tout cas, on ne voit pas un pôle comme, je ne sais pas, moi, une spécialisation ou, encore, un lieu très délimité physiquement. Pour nous, ce n'est pas d'abord des bâtisses. Ce n'est pas dire: «Tel quadrilatère est un pôle culturel.» On le voit vraiment plus comme une dynamique locale.

490

Mais évidemment, ça prend une concentration à la fois d'acteurs culturels, que ce soit des artistes, des artisans, que ce soit des institutions, que ce soit des entreprises, des organismes, des lieux de diffusion, des lieux de création, cette concentration-là.

495

Puis plus qu'une concentration, c'est est-ce qu'il existe dans ce milieu-là une espèce de synergie qui fait que ce monde-là travaille ensemble, que ce n'est pas juste une accumulation de dire: «Bien, il y a trois salles de spectacle, puis il y a une école, puis il y a un autre organisme à l'autre coin de rue.» Puis c'est un peu ce qu'on essaie de... je pense qu'on réussit jusqu'à un certain point à le créer dans le Sud-Ouest.

500

La Table des acteurs culturelle a été une initiative pour mettre ce monde-là ensemble: les gens d'Espace Vert, les gens du Centre culturel Georges-Vanier, la Maison de la culture. Des initiatives, on a une école-entreprise pour des jeunes en difficulté de réinsertion par les arts de la scène, le théâtre Corona, le Va-et-Vient. Tout ce monde-là est autour d'une même table et c'est assez extraordinaire les initiatives conjointes qui se sont faites. Notamment dans la programmation autour du Canal de Lachine, il y a des écoles qui se sont mises avec le Corona, avec l'Association, puis ils ont produit des choses, ils ont produit des événements.

505

Moi, je pense c'est surtout ça un pôle, une concentration, une synergie, puis une dynamique, dans le fond, qui s'établit dans un milieu et où la culture devient une préoccupation. Puis c'est visible, les citoyens peuvent avoir accès à certains éléments de ça.

510 Moi, je vois ça plus comme ça.

Évidemment, ça prend un noyau, ça prend...

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

515

Comment vous voyez, à ce moment-là, la relation de votre pôle, par exemple, du Centre-Sud avec le Quartier des spectacles? Est-ce qu'il y a une relation?

LA PRÉSIDENTE :

520

Est-ce qu'il y en a une relation?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

525

Comment vous voyez ça?

M. PIERRE RICHARD :

530

Mon Dieu!

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Est-ce que ça peut être compatible?

535

M. PIERRE RICHARD :

Oui. En tout cas, ce n'est sûrement pas contradictoire. Mais la crainte qu'on a, c'est que tout soit concentré dans un seul quartier ou tout soit concentré dans le centre-ville. Ça, c'est une crainte. Je ne pense pas non plus qu'il puisse avoir autant de pôles que d'arrondissements à Montréal, mais il y en a qui s'y prêtent davantage à cause de la présence justement d'acteurs culturels. Le défi, c'est de créer une dynamique entre ces acteurs-là et des collaborations aussi en dehors de l'arrondissement.

540

Puis un exemple de ça, je sais que le Sud-Ouest a accueilli en partie le *off* Festival de jazz. Bien, ça s'est fait avec des acteurs culturels d'ailleurs à Montréal. Le Festival des rythmes du monde, ça a été la même chose, ils ont eu une antenne dans le Sud-Ouest, même s'ils faisaient des choses ailleurs à Montréal. Oui, il y a une dynamique, des collaborations qui peuvent se faire.

545

550 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Merci.

555 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, moi, je vais vous amener à changer de thème, sur les raccrocheurs, alors le problème de décrochage et de raccrochage. Effectivement, c'est un des engagements de la Ville qui est très important.

560 Vous avez l'air d'avoir réussi finalement à mettre en place l'infrastructure ou les organismes et les partenariats nécessaires à créer des initiatives. Ce que j'aimerais que vous me disiez, c'est est-ce que la Ville a eu un rôle là-dessus ou est-ce qu'elle vous a supportés et c'est vous qui avez fait l'ensemble des partenariats?

565 Et puis juste peut-être finir en m'expliquant qu'est-ce qui serait, selon vous, la manière idéale de travailler pour être le plus efficace possible dans le cadre de la réalisation de cet objectif-là.

570 **Mme ANNE MASSICOTTE :**

Oui, effectivement l'association a travaillé de son libre chef à essayer de créer ses partenariats avec les écoles. Quand on parle de raccrocheurs, on parle vraiment d'un travail de la pratique culturelle lié avec les écoles?

575 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, absolument.

580 **Mme ANNE MASSICOTTE :**

C'est de ça que vous parlez? Alors, effectivement, l'association avait travaillé dans sa mission à développer des projets culturels peut-être en lien davantage au travail que signifie le travail culturel.

585 Donc, en fait, nos animateurs qui représentent, je ne sais pas, moi, l'Impression textile, ont présenté aux jeunes, en fait, tout le travail lié à ce que ça représente l'Impression textile, c'est-à-dire mettre en valeur le travail culturel. Ça fait que c'est ça que, nous, on a voulu mettre en valeur davantage chez le jeune, c'est-à-dire le métier en rapport au travail culturel. Ça, c'est le travail qu'on a fait.

590

La position de la Ville, elle s'est présentée avec, comme j'ai dit, le programme de revitalisation urbaine, où j'ai des projets que j'ai émis effectivement pour le milieu scolaire, qui ont été acceptés, qui vont être supportés, entre autres, par la Ville de Montréal.

595

Mais ce travail-là encore en lien avec les écoles est tout à bâtir. On a les liens, on a les contacts, on est quand même bien positionnés, mais il va falloir un soutien de la Ville énormément et pas juste de la Ville, mais les tables de concertation aussi.

LA PRÉSIDENTE :

600

Expliquez-nous quel genre de soutien. Quand vous dites: «un soutien», c'est quoi?

Mme ANNE MASSICOTTE :

605

En premier lieu, c'est sûr, un soutien, je l'ai mentionné, il nous faut un soutien financier aussi.

LA PRÉSIDENTE :

610

Bon, d'accord.

Mme ANNE MASSICOTTE :

615

On parle de spécialistes, d'animateurs. Donc, de soutenir ce programme-là, ça, c'est une chose. Mais aussi de développement. Moi, je dirais, si j'avais... je travaille en partenariat avec la Ville, on a besoin, vraiment on parle de développement, mais il faut des gens qui connaissent ça aussi.

620

Dans le domaine culturel, surtout en pratique culturelle, d'ailleurs, il n'y a pas tant de personnes qui connaissent ça. Là, on a eu des gens dans la division de la culture, des agents culturels, mais ils n'ont pas nécessairement cette connaissance. Et ça, c'est un manque, sincèrement. Donc, c'est des gens comme nous qui avons travaillé sur le terrain, qui avons finalement bâti tout ça.

625

LA PRÉSIDENTE :

Et l'initiative, elle est partie non pas de l'école elle-même, mais d'un organisme qui...

Mme ANNE MASSICOTTE :

630

De l'association, beaucoup d'associations, pas juste la nôtre. Je pense qu'il y a beaucoup d'associations qui avaient ce vouloir-là.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

635

J'ai une question sur ce sujet.

LA PRÉSIDENTE :

640

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

645

Dans ces projets et ces partenariats exemplaires, comment avez-vous procédé pour impliquer les artistes professionnels à participer?

Mme ANNE MASSICOTTE :

650

C'est une bonne...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Vous avez mentionné tantôt l'offre d'emploi. Est-ce qu'il y avait d'autres...

655

Mme ANNE MASSICOTTE :

C'est une bonne question, parce qu'effectivement les artistes sont venus nous voir, il a le choix aussi, pour nous dire: «Moi, je peux aussi donner des ateliers. Je suis un enseignant. Je peux offrir des ateliers ou j'ai un projet d'animation qui s'installerait très bien dans le Sud-Ouest.»

660

Alors, ils nous présentaient les projets et, selon le projet et les subventions que j'allais chercher, j'engageais. Parce que l'idée était toujours de mettre en lien, effectivement, l'acteur professionnel, en fait, l'intervenant professionnel, pas parce qu'il est professionnel mais parce qu'il connaît son métier, et de le mettre en contact aussi avec l'enfant ou l'adulte, ce qui fait qu'on apprend le métier mais on apprend aussi à considérer le travail que l'artiste va offrir.

665

Alors, l'échange entre les deux, les deux se rapportent aux deux. Même, les artistes m'ont dit: «C'est extraordinaire de sortir de cet isolement-là, d'être en lien avec le monde.» Donc, nous, on était une espèce d'intermédiaire. Et moi, je crois vraiment, je sais que ça fait partie d'un des engagements, j'y crois fortement à ça.

670

LA PRÉSIDENTE :

675

Alors, vous dites, ce sont les artistes qui sont allés vous voir?

Mme ANNE MASSICOTTE :

680 Oui, oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

685 Est-ce que c'était des artistes du Sud-Ouest ou pas nécessairement?

Mme ANNE MASSICOTTE :

Du Sud-Ouest, de la Ville de Montréal.

690 **LA PRÉSIDENTE :**

D'un peu partout?

Mme ANNE MASSICOTTE :

695 Oui, oui, mais du Sud-Ouest en général.

LA PRÉSIDENTE :

700 Mais ça aurait été peut-être différent si ça avait été des gens du milieu...

Mme ANNE MASSICOTTE :

705 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

... mais vous avez senti un intérêt qui venait...

710 **Mme ANNE MASSICOTTE :**

Ah! oui, absolument.

LA PRÉSIDENTE :

715 ... des artistes en général ou, en tout cas, d'ailleurs.

Mme ANNE MASSICOTTE :

720 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

725 Parce que ce que j'essaie de comprendre, c'est jusqu'à quel point ce que vous nous
avez indiqué ici, qui apparaît effectivement exemplaire, est dû à quelqu'un comme vous qui
êtes une forme de médiatrice, parce que vous rejoignez plusieurs qualités, ou si c'est dû à
l'infrastructure d'organisation, genre la table que vous avez.

Mme ANNE MASSICOTTE :

730 Bien, c'est un mélange des deux.

LA PRÉSIDENTE :

735 C'est un mélange des deux.

Mme ANNE MASSICOTTE :

740 C'est toujours ceux qui font... l'organisme aussi qui peint. C'est sûr que j'ai les
connaissances pour le faire, puis j'ai une bonne équipe et puis j'ai été chercher les bonnes
personnes.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

745 Mais une question très concrète. Est-ce que les artistes reçoivent une rémunération
pour leur travail?

Mme ANNE MASSICOTTE :

750 Oui, absolument, absolument. Moi, je suis... dans notre association, c'est une règle
d'art. L'artiste est aussi considéré comme tout travailleur et nous avons nos taux horaires,
qui, selon nous, sont dans les bons taux horaires parce qu'on respecte le travail qui doit être
fait.

755 **LA PRÉSIDENTE :**

Puis on peut penser que sur la base de ce que vous avez fait, vous allez pouvoir
continuer de développer...

760 **Mme ANNE MASSICOTTE :**

Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

765

... dans le même sens et éventuellement aller jusqu'à trouver des projets qui peuvent permettre à des jeunes de raccrocher?

Mme ANNE MASSICOTTE :

770

Oui, oui. Et je peux vous dire que c'est ça où ça s'en va.

LA PRÉSIDENTE :

775

C'est là où ça s'en va.

Mme ANNE MASSICOTTE :

780

C'est là où ça s'en va. Si on ne prend pas cette vague-là, bien, c'est là que ça va tomber. C'est là que ça s'en va.

LA PRÉSIDENTE :

785

Bon, moi, j'ai peut-être une autre question sur l'économie sociale. Est-ce que vous avez l'impression actuellement que les entreprises d'économie sociale, d'une manière ou d'une autre, parce qu'elles ne sont pas mentionnées dans la politique, seraient exclues de certaines formes de financement?

790

Pourquoi vous mettez, je dirais, la lumière, au fond, vous mettez l'accent sur cette question d'entreprise d'économie sociale là à ce point? Moi, j'avais l'impression qu'une entreprise d'économie sociale pouvait faire affaire avec la Ville. Est-ce que vous avez l'impression qu'elle est exclue? C'est ça qui est ma question, en bref.

795

M. PIERRE RICHARD :

800

Je ne pense pas qu'elle soit exclue. Par contre, comme on mentionne, je ne sais pas, l'importance de soutenir, je ne sais pas, moi, l'industrie du cinéma ou tel ou tel type, on se dit, bien pourquoi être silencieux par rapport à ça. À la fois parce qu'évidemment ce sont des entreprises créatrices d'emplois, créatrices, qui produisent des choses et tout.

805

Mais l'autre chose qui est importante, c'est les entreprises qui ont aussi une mission sociale, notamment au niveau de la démocratisation de la culture, de l'accessibilité et tout. Et dans ce sens-là, on se dit la politique de la Ville, la Politique culturelle devrait appuyer ces initiatives-là. Il pourrait avoir des...

810 Bon, je sais que ça existe dans d'autres domaines. Il y a des discussions, par exemple, avec le gouvernement du Québec dans le domaine de la santé, disons, par exemple d'avoir une politique d'achat préférentielle auprès d'entreprises d'économie sociale ou d'entreprises d'insertion pour certains types de matériaux, de...

LA PRÉSIDENTE :

815 Est-ce que vous allez jusque là? C'est ça que je voulais savoir, au fond.

M. PIERRE RICHARD :

820 Oui, ce serait intéressant, parce que c'est une façon, dans le fond, de lier le développement culturel au développement économique, mais aussi au développement social.

825 Puis quand on parle du développement culturel comme une façon de combattre l'exclusion, bien, concrètement, une des façons, c'est d'appuyer les initiatives dans le volet culturel.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, ce que vous voulez, c'est une forme de reconnaissance, mais même plus.

830 **M. PIERRE RICHARD :**

Oui, mais que ça se traduise éventuellement dans les politiques.

LA PRÉSIDENTE :

835 Qui privilégient.

M. PIERRE RICHARD :

840 Qui pourraient privilégier ou encore qui donnent accès à certains... là, je n'ai pas d'exemple très concret à vous donner. J'en ai pas pour d'autres.

845 On a des débats actuellement avec le gouvernement fédéral pour que tous les programmes d'appui aux entreprises, que ce soit accessible aux entreprises d'économie sociale et pas seulement à l'entreprise privée, que ce soit dans le domaine de l'innovation, de l'organisation du travail et tout. Il y a tout un débat autour de l'accès au capital pour ces

entreprises-là. Évidemment, là, c'est du ressort des gouvernements du Québec et du Canada.

850 Mais que la Ville de Montréal dans le domaine culturel ait une politique d'appui et une espèce aussi de lien privilégié avec ces entreprises-là, bien, ça va vraiment dans le sens, je pense, des objectifs de la politique.

LA PRÉSIDENTE :

855 Moi, j'en ai une dernière. Vous avez parlé de gentrification et on en a entendu parler aussi de la part d'autres organismes qui sont venus présenter des mémoires devant nous.

860 Est-ce que vous pourriez nous parler plus précisément de la situation du Sud-Ouest? Est-ce que ce que vous voyez dans le quartier vous amène à penser que d'ici un certain nombre de mois, d'années, on va se retrouver dans une situation où vous aurez perdu les artistes parce que cette gentrification-là les aura chassés? Et, si oui, est-ce qu'il y a un laps de temps que vous entrevoyez comme étant celui sur lequel on peut agir? Êtes-vous capable de prédire un peu ce qui s'en vient?

865 **M. PIERRE RICHARD :**

870 Je pense qu'il est encore temps d'agir, mais il ne reste pas beaucoup de temps. Dans le fond, on a fait, en 2002, on a fait un travail mais pas seulement pour le milieu culturel, parce que là le Sud-Ouest est vraiment sorti de sa période de déclin économique, de désindustrialisation. Puis depuis, je dirais, autour de, on dit à peu près 98, 99, depuis au moins cinq ans, on est vraiment, il y a une relance importante, notamment par l'accueil des entreprises, la nouvelle économie et tout. Et il y a un boum immobilier drôlement important autour du Canal de Lachine.

875 Puis je vous dirais, on n'a pas une approche négative par rapport à ça. Au niveau du RESO, on pense que c'est intéressant qu'il y ait un repeuplement du Sud-Ouest, qu'il y ait des nouveaux venus dans le Sud-Ouest, qu'il y ait des gens plus fortunés, qu'il y ait une mixité sociale intéressante. Ça permet, entre autres, de soutenir des initiatives. Ça permet
880 de soutenir la relance du Corona. Ça permet de faire vivre un certain nombre de services et de lieux de diffusion.

885 Mais ceci étant dit, dans le fond, en 2002, ce que je voulais dire, c'est qu'on a fait un diagnostic avec plusieurs acteurs à la fois du privé, du communautaire, du logement social et tout, et on se disait: «On est dans une phase précoce de gentrification, qu'il y a des aspects positifs. Mais si on ne prend pas des moyens de gérer ça, pour la population en général, ça va avoir pour effet de chasser les gens du quartier qui sont un peu plus fragiles, un peu plus démunis.»

890 On a quand même des outils dans le Sud-Ouest. Bon, si on prend le quartier Pointe-
Saint-Charles, qui est assez exceptionnel à ce niveau-là, il y a 40 % du parc de logements
qui sont du logement coopératif et communautaire. Bon, ça permet de freiner. Mais ce n'est
pas la même chose quand on va à Ville Émard, Côte Saint-Paul, Saint-Henri, c'est vraiment
différent.

895 Pour les artistes, les artisans, c'est un peu le même phénomène. Et si vous allez
dans les anciens bâtiments industriels comme le Complexe Saint-Ambroise, le Complexe du
canal sur la rue Saint-Ambroise, si vous prenez l'édifice le Nordelec, l'ancienne Northern
Électrique où le RESO a ses bureaux, actuellement il y a un roulement, un changement au
900 niveau des entreprises, puis de la présence, entre autres, d'artistes, d'artisans. Il y en a
plusieurs qui ont dû quitter.

Il y a des entreprises plus performantes qui viennent s'y établir. Ce n'est pas
inintéressant d'accueillir ces entreprises-là mais, par contre, si ça se fait au détriment du
905 tissu culturel du Sud-Ouest et de son tissu social, si on parle de la population plus en général,
là il y a un problème.

LA PRÉSIDENTE :

910 Si on essayait de regarder la question des artistes en particulier puisque, jusqu'à un
certain point, comme vous avez dit, ils représentent un peu le terreau de base dont vous
avez besoin pour confirmer la vocation culturelle de votre pôle, vous diriez qu'on a combien
de temps encore pour...

915 **M. PIERRE RICHARD :**

Mon Dieu! c'est quelques années, je pense.

Mme ANNE MASSICOTTE :

920 Un deux, trois ans.

M. PIERRE RICHARD :

925 Il faut bouger rapidement parce qu'il y a des gens qui quittent actuellement. Les gens
qui sont autour d'un projet de coopérative...

Mme ANNE MASSICOTTE :

930 L'école d'art a quitté.

M. PIERRE RICHARD :

Oui, c'est un bon exemple.

935

Mme ANNE MASSICOTTE :

Il y a une école d'art, le nom exact c'est Construction textile, qui était une très grosse école affiliée avec le Cégep, il y a trois écoles d'art, mais affiliée avec le Cégep du Vieux-Montréal, et une école de métiers, donc la Construction textile, qui ont dû quitter. Ils sont partis à Rosemont parce que, bon, le loyer étant beaucoup trop cher, ils n'ont pas pu signer.

940

C'est quand même énorme, parce que c'est une école d'art qui était là et avec des retombées importantes, une masse étudiante assez importante aussi. Donc, ça, c'en est une qui est partie.

945

LA PRÉSIDENTE :

Donc, environ, vous dites, deux ans.

950

Mme ANNE MASSICOTTE :

Ah! moi, c'est ce que je dirais, deux, trois ans.

955

LA PRÉSIDENTE :

Quelques années.

960

M. PIERRE RICHARD :

Quelques années, oui.

Mme ANNE MASSICOTTE :

965

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, bon, alors on va malheureusement être obligés de s'arrêter. Je vous remercie infiniment. Ça a été extrêmement intéressant. On vous souhaite bonne chance dans ce que vous avez entrepris. Il a l'air d'avoir chez vous du dynamisme, beaucoup d'enthousiasme et de l'innovation.

970

975 **Mme ANNE MASSICOTTE :**

Oui.

980 **M. PIERRE RICHARD :**

Un gros merci de nous avoir écoutés.

LA PRÉSIDENTE :

985 Merci.

Maintenant, nous allons entendre madame Mittermeyer. Bonsoir, madame.

Mme DIANE MITTERMEYER :

990 Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

Vous allez bien?

995

Mme DIANE MITTERMEYER :

Oui.

1000 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute. On a à peu près trois quarts d'heure. Allez-y.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1005

Alors, voilà, je suis Diane Mittermeyer. Je dois dire en tout début, lorsque j'ai regardé la fiche de l'horaire des présentations des mémoires et d'expression, je me suis sentie comme un peu toute petite parce que je ne représente pas un groupe, je ne représente pas un certain nombre de personnes, une association ou quoique ce soit. Alors, je me suis dit: peut-être que ça a été un peu téméraire de ma part de venir...

1010

LA PRÉSIDENTE :

Ne vous inquiétez pas.

1015

Mme DIANE MITTERMEYER :

... vous mentionner...

1020 **LA PRÉSIDENTE :**

On a tout lu votre mémoire.

1025 **Mme DIANE MITTERMEYER :**

... certaines de mes inquiétudes. Alors, voilà.

1030 Au niveau de mon mémoire, ce que j'ai pensé venir partager avec vous, c'était justement des inquiétudes, je dois dire en tant que citoyenne et puis en tant que personne qui tente de se tenir bien informée à la mesure de mes moyens. Alors, il est peut-être possible que j'aie des inquiétudes à cause que je ne suis pas très bien informée, mais je dois dire que c'est toujours un peu difficile pour les gens de l'extérieur de se tenir au courant de tout ce qui se passe derrière des portes closes. Alors, voilà.

1035 Je dois dire également que mes connaissances du réseau des bibliothèques, disons, de l'île de Montréal en général se situent à peu près depuis ces dernières 25 années que je suis revenue à Montréal.

1040 Alors, comme je vous l'ai émis dans mon mémoire, j'ai choisi de faire porter mes préoccupations sur trois points principaux. Le premier point est surtout...

1045 Tout d'abord, j'aimerais dire qu'en ce qui concerne les engagements 1 et 2, qui portent davantage sur les bibliothèques, le réseau des bibliothèques, je dois dire que, bien entendu, on ne peut pas être contre la vertu. Alors il est bien évident que c'est louable, c'est très encourageant de voir ce niveau d'engagement de la Ville pour le réseau des bibliothèques.

1050 Mais ceci étant dit, je pense que je vais me permettre de rappeler que je suis une citoyenne qui représente en plus le petit morceau. Si vous vous souvenez du premier atelier thématique où on avait soulevé que, bon, les bibliothèques, c'était le petit morceau dans tout ce grand fla-fla de la culture.

1055 Bien entendu, après avoir entendu et lu et s'être documentée sur ce qu'on appelle le Quartier des spectacles, par exemple, ce n'est pas avec les gros dollars à la clé qu'on arrive, non, mais je crois que les agissements des bibliothèques se situent dans le tissu social à un bien autre niveau, qui atteint bien davantage des individus, et pour une bien plus longue période de leur vie.

1060 Parce que justement, la bibliothèque, ça commence quasiment avec la naissance de l'individu, de l'enfant. Je dis bien: «avec la naissance», parce que je crois qu'on l'a déjà

fait ici, on le fait encore, à la naissance, on donne un cadeau, on donne des livres aux bébés naissants.

1065 Il y a certains endroits où on va leur donner leur carte de membre de la bibliothèque. Alors, on peut même dire aussi, et c'est très vrai, que la bibliothèque commence à agir chez les citoyens, chez l'ensemble des citoyens, même avant que l'enfant naisse, parce qu'il y a des séances d'animation, des séances d'animation de la lecture et du livre et de l'éducation de l'enfance avec les mamans qui sont en attente d'un enfant.

1070 Alors, c'est pour dire que ça touche beaucoup plus d'individus. Mais c'est moins spectaculaire parce qu'il n'y a pas des foules. Vous savez, le Quartier des spectacles, moi, je navigue dans le Quartier des spectacles. J'y passe tous mes étés. Je ne manque pratiquement rien, particulièrement tout ce qui est gratuit. Il y a des foules. La télé, les journaux sont là. Tout le monde en parle et ça se voit. Alors, on se sent très important. Et
1075 puis, bien sûr, il faut le supporter. On ne peut pas laisser aller ça, toutes ces foules.

Allez à la bibliothèque, c'est une action individuelle. Ça ne se voit presque pas. Alors, à ce moment-là, je me suis dit, moi, j'ai pensé, par exemple, quand la Ville va soutenir, je ne sais pas, moi, les activités sportives, par exemple, les enfants apprennent à
1080 patiner dans les patinoires des parcs publics ou dans les arénas. Et puis l'enfant grandit et puis, j'ai pensé, devient tout à coup un grand joueur de hockey et qui reçoit des millions. Et s'il n'est pas en grève, il va recevoir des millions de dollars. Et puis, bon, on a les noms. Bien, dernièrement, on en a eu quelques noms, là, qui ont pris les manchettes. Alors, ce sont nos citoyens. On a participé à ça. Alors, on est fiers.

1085 Mais sur le plan de la bibliothèque, j'ai pensé, la personne va aller à la bibliothèque et puis elle va, comme enfant, elle va apprendre à lire et puis elle va continuer à se documenter à la bibliothèque. Et elle va devenir un grand écrivain. Elle va devenir un grand scénariste. Elle va devenir... alors, là encore, on peut possiblement penser dire: «C'est la participation
1090 de la Ville au bien-être, au devenir de ces citoyens-là.»

Mais il ne faudrait pas oublier aussi que pour une ou deux ou trois qui va devenir écrivain ou scénariste, il y en a peut-être 10, 100 ou 1 000 qui sont allés à la bibliothèque et puis qui se sont développé des avenues et un avenir et un espoir de vécu grâce à la
1095 bibliothèque, aux lectures, à la documentation, à l'information. Ils ont développé leur sens culturel.

1100 Ayant dit ceci, si maintenant je m'attarde aux trois points que j'ai présentés, c'est que pour animer tout ça, une de mes grandes inquiétudes, c'est effectivement le personnel, le personnel spécialisé. Alors, quand on me dit qu'on veut augmenter en ajoutant du personnel spécialisé, bien, je dis bravo. J'étais tout à fait, bien sûr, tout à fait pour.

1105 Par contre, vous savez très bien, au moment où je lisais cet engagement-là, il se passait quelque chose au niveau de la Ville où, ce personnel spécialisé là, on s'orientait pour s'en défaire. Alors, ça m'inquiète.

1110 Ça m'inquiète, parce que depuis une vingtaine d'années, il y a eu des mouvements de développement de bibliothèques en tant que bâtiments, en tant qu'édifices. Il y a eu un certain mouvement, un peu moindre, mais des mouvements en tant de collections, de développement de collections pour donner accès à de l'information, à de la culture et tout. Mais ce qui a toujours fait un peu défaut, c'est justement, et c'est reconnu par l'engagement 1, c'est le personnel spécialisé. Et pourquoi ne pas l'appeler par son nom? Dans mon jargon à moi, le personnel spécialisé, ce sont des bibliothécaires.

1115 Et puis si j'ai mentionné justement que la bibliothèque, ça commence avec l'enfance, c'est que pendant longtemps j'ai constaté – là, il faut s'entendre sur les termes – dans l'ancienne ville, si je peux me permettre cette expression, de Montréal, il y avait plusieurs succursales et il n'y avait à peu près pas de bibliothécaires pour enfants qui animaient les services aux enfants, et c'est essentiel. Je dis bien: «dans l'ancienne ville». Alors, quand on

1120 parle de personnes spécialisées, c'est qu'il ne s'agit pas d'ouvrir une bibliothèque, d'y mettre des livres, mais il faut animer tout ça, surtout avec les enfants, des bibliothécaires pour enfants.

1125 Il y a aussi les adolescents. Ça, les adolescents, ça a toujours été un peu le talon d'Achille des bibliothèques. Et puis ça s'explique très bien. Je l'ai étudié pendant longtemps. C'est le fait que les enfants vont aller à la bibliothèque quand ils vont être jeunes. Mais à l'adolescence, quand il y a un tas d'autres choses beaucoup plus cool à faire que de se trouver à la bibliothèque, ils sont beaucoup moins intéressés. Alors, ils demanderaient, là encore, une attention tout à fait particulière.

1130 Par contre, le mouvement qu'on a beaucoup remarqué en Amérique du Nord, c'est que les individus qui sont allés à la bibliothèque quand ils étaient jeunes, ils l'ont quittée quand ils étaient adolescents. C'est quasiment normal, la diminution. Mais par contre, ils y reviennent quand ils sont parents. Ils y reviennent avec leurs enfants. Ils y reviennent quand

1135 ils sont parents. Mais si on veut retenir les adolescents, ça prend des bibliothécaires pour adolescents, spécialisées dans ces services-là. Du personnel spécialisé, c'est ça.

1140 On parlait aussi avec les écoles. Là, c'est une préoccupation que j'ai énormément. C'est une grande inquiétude. Pour avoir défendu ce point dans le passé dans d'autres plateformes, je voudrais dire qu'il ne faut pas... la bibliothèque publique, le service des enfants de la bibliothèque publique est un complément à la bibliothèque scolaire. Elle ne doit pas le remplacer. Puis il faut faire très attention parce que, quand on parle justement de partenariat, quand on parle de partage et tout, le grand danger ici, c'est que: «Mon

1145 Dieu! la Ville va le faire, pourquoi on va le faire. Bibliothèque scolaire, on n'a pas besoin de bibliothèque scolaire, puisque la Ville s'engage à développer ce volet-là.»

1150 Mais encore là, je l'ai mentionné, c'est une inquiétude, parce que la bibliothèque scolaire poursuit l'éducation d'un certain curriculum scolaire, alors que la bibliothèque publique, elle, c'est tout l'aspect lecture pour la récréation, lecture pour le loisir, lecture pas pour les devoirs. Mais c'est un complément, un ajout qui peut aider aux devoirs également. L'un n'exclut pas l'autre, mais l'un ne doit pas remplacer l'autre. Alors, ça, c'était une de mes préoccupations.

1155 Et puis, bien entendu, j'ai tendance un peu à croire... ma préoccupation principale, c'est toute la question de l'autonomie des arrondissements qui m'inquiète beaucoup. Je dois dire que depuis la fusion municipale, j'observais, j'ai toujours observé et j'ai toujours été inquiète justement de l'intégration de tout ce réseau-là, mais j'avais bon espoir. J'avais bon espoir parce qu'il y a quand même une direction de bibliothèques à la Ville qui est très bien. Alors, j'avais bon espoir.

1160 Mais quand j'ai vu ce qui se passait dans un des arrondissements... oh! vous allez peut-être me dire: «C'est réglé, ça a été une erreur», mais ça s'est fait. Là, le danger est devenu manifeste. Alors, mon inquiétude a beaucoup grandi de ce côté-là. Parce que quand on y pense, comment peut-on penser à un réseau de bibliothèques si, au niveau des arrondissements, on est libre de suivre ou de ne pas suivre ce que la direction du réseau voudrait faire?

1170 Sur ce point, j'aimerais mentionner deux petites choses. Une chose, c'est peut-être vous présenter une vue succincte de ma définition d'un réseau de bibliothèques. Parce que d'un côté, on dit: «Oui, mais les bibliothèques, c'est un service de proximité.» C'est ce qu'on argumente. «Donc, ça va très bien que ce soit les arrondissements qui en soient responsables, puisque c'est un service de proximité.»

1175 Dans ma définition de réseau à moi, la bibliothèque a une administration centrale, avec des succursales. Mais les succursales sont des services de proximité dans les quartiers où elles opèrent. Ça ne leur enlève aucune autonomie pour se définir au sein de leur communauté immédiate dans la proximité de leur environnement, sauf qu'elles oeuvrent sous la gouvernance d'une administration centrale.

1180 La philosophie de base, les guides qui les guident dans leurs services, dans la définition de leurs services, est donnée par une administration centrale. Et au niveau des succursales, au niveau des quartiers, à ce moment-là, il reste de la responsabilité des succursales de quartier de redéfinir cette philosophie de services à la couleur de la proximité de leur quartier.

1185

Là, ce qu'on a ici, c'est qu'on a comme une administration centrale qui va définir une philosophie de services, mais lorsqu'on arrive dans les arrondissements: «Si ça fait mon affaire, je vais le faire.» C'est là où le bât blesse, disons.

1190

Maintenant, je sais qu'on a beaucoup dit: «Ah! oui, mais cette politique, on va la faire en accord avec, en coordination avec, dans le dialogue et tout ça.» Je me dis: «Oui, d'accord.» Puis ça, je le sais parce qu'il y a beaucoup d'organismes qui en ont parlé lors des ateliers. Mais je me dis: bien, c'est dommage tout le temps qu'on perd à devoir convaincre et puis tordre les bras et puis à s'assurer que, et puis tout ça. Si on avait compris la vraie

1195

définition d'un réseau de bibliothèques.

1200

À ce moment-là, ma pensée me porte maintenant à dire: il faudrait peut-être le sortir et le monter un petit peu plus haut, le réseau, et en faire un vrai réseau, à ce moment-là au niveau de la Ville. Mais là, ça m'a amenée à questionner: c'est quoi la Ville maintenant. D'autant plus que là, j'ai été obligée de penser à la Loi 75 et puis aux défusions. Je ne sais plus c'est quoi la Ville, là, parce qu'il y en a, quoi, 11 ou 12 ou 13 qui s'en vont là. Ça va être quoi le nouveau réseau?

1205

Alors, je me suis dit que, je ne sais pas, mais peut-être qu'un vrai réseau de bibliothèques pourrait se situer mais au niveau de ce qu'on redéfinit comme l'agglomération de la Ville, qui, c'est un réseau qui chapeaute le tout. Et puis où justement les succursales garderaient leur autonomie de proximité mais seraient animées par l'esprit central du réseau de la bibliothèque.

1210

En dernier point, je ne sais pas si je peux me permettre de vous signaler que, hier, il est arrivé la publication d'un dernier article que j'ai écrit, qui a paru hier et qui s'intitule *La bibliothèque publique comme lieu, citoyen, variation sur un thème*. Je me suis dit que je pourrais peut-être me permettre de le soumettre à votre attention.

1215

C'est une réflexion qu'on m'avait demandée l'automne dernier pour un congrès, le congrès de l'Association, l'ASTD, l'Association des sciences et des techniques de la documentation. Je l'ai toujours appelée ASTD. Et puis c'est une coïncidence que ce soit paru hier. Alors, j'en ai apporté quelques copies pour soumettre à votre...

1220

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, ça va nous faire plaisir. Ce sera un document déposé. Il va être accepté.

1225

Mme DIANE MITTERMEYER :

Je ne savais pas si j'avais le droit, alors...

LA PRÉSIDENTE :

1230 Oui, absolument.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1235 ... je l'ai apporté.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, d'accord.

1240 **Mme DIANE MITTERMEYER :**

C'est à peu près ce que j'avais à dire.

LA PRÉSIDENTE :

1245 Alors, merci, madame Mittermeyer. Peut-être une première question.

1250 Vous avez terminé votre présentation en parlant de ce réseau des bibliothèques. Est-ce que, d'après vous, compte tenu de la configuration actuelle de la Ville de Montréal avec effectivement un service central et des arrondissements qui ont quand même des pouvoirs, on peut penser à certaines opérations qui resteraient centralisées et à d'autres qui seraient décentralisées et que, en réfléchissant de cette façon-là, on s'assure qu'effectivement il puisse y avoir un réseau qui soit maintenu.

1255 Vous parlez d'agglomération de succursales, mais est-ce qu'on peut le voir autrement, à partir d'opérations centralisées et décentralisées?

Mme DIANE MITTERMEYER :

1260 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Catalogage, par exemple?

1265 **Mme DIANE MITTERMEYER :**

Oui, oui. Bon, c'est-à-dire que...

1270 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais il faudrait que ces opérations-là jusqu'à un certain point, en tout cas dans mon esprit, aient une importance stratégique sur le maintien du réseau.

1275 **Mme DIANE MITTERMAYER :**

1280 Mais la question que vous me posez, c'est comme définir mon réseau de bibliothèques. Ma définition d'un réseau de bibliothèques, c'est ça. Il y a des actions centralisées, bien entendu, comme par exemple le traitement des documents, le traitement des collections, jusqu'à un certain point, entendons-nous. Sur le développement des collections, en ce sens que le choix demeure jusqu'à un point décentralisé dans les succursales pour développer la collection de la succursale qui soit près de sa communauté, bien entendu.

1285 Par contre... ah! oui, mais ici, il y a encore un tout petit problème là. C'est que mon réseau à moi, il y a une bibliothèque centrale. Ici, on n'en a plus. Normalement, la centrale va développer tout ce qui comporte des documents plus substantiels de référence, par exemple, de services plus développés à la communauté. Mais au niveau de l'animation de la bibliothèque dans son environnement, dans sa proximité immédiate, le choix, le développement de la collection va être décentralisé. Ça, c'est un mécanisme.

1290 Un autre mécanisme entre centralisé et décentralisé, bien entendu toute la philosophie de services. La philosophie de services va être définie par le central, par le centre, disons. Si dans la philosophie de services, prenons un exemple, on voulait que les bibliothèques donnent accès à leurs citoyens tant d'heures/semaine, par exemple 60 heures/semaine, à ce moment-là, la philosophie se définit en «notre réseau de bibliothèques est ouvert 60 heures/semaine». Chacune des succursales, on donne les moyens à chacune de nos succursales d'être ouvertes 60 heures/semaine.

1300 Une autre définition de service centralisé. On dit: «On veut développer, porter une attention particulière le service aux enfants.» À ce moment-là, la philosophie centrale pour donner un service aux enfants, c'est d'avoir des bibliothécaires spécialisés pour enfants. Alors, la centrale va s'assurer que dans chacune des succursales, il y aura au moins un, une bibliothécaire pour enfants.

1305

LA PRÉSIDENTE :

1310 Je vous arrête. Est-ce que parmi ces services centralisés qu'on pourrait imaginer, certains d'entre eux permettraient, justement si on les centralisait, d'économiser beaucoup d'argent?

Mme DIANE MITTERMEYER :

D'économiser beaucoup d'argent?

1315

LA PRÉSIDENTE :

Parce que pour maintenir un réseau ou peut-être montrer l'intérêt de maintenir un réseau, l'incitatif financier peut être intéressant. La philosophie...

1320

Mme DIANE MITTERMEYER :

Écoutez, si vous voulez sauver des sous, il y a bien des moyens de sauver des sous. Des bibliothécaires pour enfants, mettez-en pas dans vos bibliothèques. Ils ne vous coûteront pas cher. Alors, c'est dans ce sens-là, parce que...

1325

LA PRÉSIDENTE :

Ce n'est pas ça que je voulais que vous me disiez là.

1330

Mme DIANE MITTERMEYER :

Non, je sais. Mais vous me dites: «Si on est centralisé, est-ce qu'on peut sauver des sous?» Oui. Reprenons à zéro.

1335

On va sauver des sous en centralisant le traitement des collections, le catalogage, oui, bien oui, mais c'est comme évident là, plutôt que de cataloguer dans... combien vous avez de succursales? On était rendus à 50 quelque...

1340

LA PRÉSIDENTE :

Je ne sais pas, ce n'est pas nous.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1345

... quelques 50 succursales. Plutôt que de faire du catalogage dans toutes les succursales, on le fait dans une. Oui, oui, bien sûr, bien sûr, si c'est ça que vous voulez dire «sauver des sous».

1350

LA PRÉSIDENTE :

Non, moi, je ne veux rien dire. C'est vous l'experte, pas moi. Je veux que vous, vous me donniez des hypothèses.

1355 **Mme DIANE MITTERMEYER :**

Bien, voyez-vous, c'est-à-dire que je trouve votre question un peu bizarre.

1360 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah! oui?

Mme DIANE MITTERMEYER :

1365 Oui. «Sauver des sous», bien sûr, on diminue les services, on sauve des sous. Voyez-vous, dans mon agenda à moi, les bibliothèques n'existent pas pour sauver des sous. Elles existent pour donner des services.

1370 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1375 C'est pour ça que j'ai été prise un peu au dépourvu avec «sauver des sous», je m'en excuse.

LA PRÉSIDENTE :

1380 D'accord.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1385 Une question. Parce que vous parlez de réseau, puis j'essayais d'imaginer, de figurer, par exemple le réseau de transport en commun. Si chaque arrondissement était responsable de sa section dans le réseau de transport en commun...

Mme DIANE MITTERMEYER :

1390 Oui, j'y ai pensé ça.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1395 ... de quoi ça aurait l'air? Ça n'a aucun bon sens.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1400 J'y ai pensé ça. Imaginez, dans un bout, là, quand il passe... bien, dans le Quartier des spectacles, les gens veulent que le métro fonctionne 24 heures sur 24. Mais à côté, là, ils disent: «Non, non. Nous, on n'a pas les moyens. On ne met pas d'argent dans ce métro-là. Il va fermer à minuit.» Ça va faire quoi comme réseau, ça?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1405 Sauf qu'en même temps, je me dis, il faut trouver... en fait, on est là ensemble pour essayer de bonifier, de trouver des solutions.

1410 Dans votre mémoire, vous parlez de la charte, la charte qui reconnaît l'autonomie aux arrondissements. Là, je me dis: qu'est-ce qu'on fait? Est-ce qu'il faut modifier la charte? Est-ce qu'il faut faire un amendement à la charte pour arriver à ça? Comment est-ce que vous voyez... est-ce que vous voyez des pistes de solution?

Mme DIANE MITTERMEYER :

1415 Oui, je sais, je m'en doutais de celle-là, en ce sens qu'on peut avoir deux attitudes. On peut dire: «Bien, c'est là. On ne peut pas le changer, il faut faire avec.» Moi, je dis non. Ce n'est pas parce que c'est là, que c'est obligé de toujours rester là. Et c'est un peu dans ce sens que j'ai porté à l'attention peut-être une cause perdue, j'en étais très consciente.

1420 Quand je parle que je suis inquiète de l'autonomie des arrondissements, je suis fort consciente que je suis inquiète contre quelque chose de tout à fait énorme. Tu sais, ils vont me dire: «Bien, oui, avant qu'on change, tu parles l'autonomie des arrondissements...», bien sûr. Mais est-ce que, à cause de ça, je dois dire: «Ah! que c'est donc dommage, que c'est donc dommage!»

1425 Non, moi, je dis, pensons-y, pensons-y. L'autonomie des arrondissements, elle est là, puis probablement pour rester. Bien, moi, mes bibliothèques, qu'est-ce que je fais? Je les sors des arrondissements. Les arrondissements vont garder leur autonomie puis, moi, ma bibliothèque, je vais en faire un réseau. Par exemple. C'est un peu ça.

1430

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold.

1435 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui, j'ai une dernière question. Si les conditions sont réunies, comme leadership de

1440 la Ville, comme l'engagement des arrondissements et les budgets requis, comment réaliser un programme de rattrapage entre des bibliothèques, entre les arrondissements, des bibliothèques riches, des bibliothèques très pauvres?

Mme DIANE MITTERMEYER :

1445 Ça, c'est toute une question aussi. J'y ai pensé aussi. Est-ce qu'on doit déshabiller l'un pour habiller l'autre, comme on dit? Non, pas nécessairement.

1450 Mais possiblement, dans une planification, on pourrait... bon, encore il faut voir. Quand les, j'ai presque tendance à dire, les mieux nantis seront partis, en tout cas, moi, je pense à janvier 2006, à ce moment-là l'équilibre entre les différents arrondissements va peut-être être plus facile à atteindre, d'une part, parce que les différences seront moins grandes. On peut possiblement penser planifier un développement sur une période de deux, trois ans, à un moment donné, possiblement, mais là il faudrait que j'en fasse une analyse détaillée.

1455 Au fait, faites-moi penser de vous parler d'un autre document qui existe, très bien fait.

1460 De maintenir les plus élevées pour une période, afin de faire un transfert pour pouvoir monter celles qui sont un peu plus bas, pour arriver dans une certaine période de temps à avoir un meilleur équilibre, une meilleure répartition. Je ne dis pas descendre. Je dis maintenir pour monter les autres, possiblement, mais avec chiffres à l'appui. Ne me les demandez pas, je ne les ai pas.

1465 Par contre, une chose que je voulais vous mentionner, parce que ça n'a pas été mentionné du tout, du tout, je ne crois pas, peut-être que vous en êtes au courant, c'est un document, je navigue beaucoup www et puis c'est un document qui a été réalisé par la Ville de Montréal, par la section des bibliothèques de la Ville de Montréal, au niveau des normes, de l'établissement de normes de performance. Et je dois dire que j'ai passablement étudié le document et je dois dire qu'il est très, très, très bien fait. C'est monsieur Pierre Meunier qui l'a fait. Il l'a présenté à un organisme international, une de nos associations, International Federation of Library Association, on l'appelle IFLA. Et c'est quelque chose en devenir de très, très bien.

1475 Alors, ce que je veux dire par là, la Ville a déjà des bonnes ressources. Elle a déjà du bon potentiel, puis elle a déjà en place des bonnes ressources humaines. C'est ça qu'il faut dire.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, donc, vous avez deux documents à nous laisser.

1480 **Mme DIANE MITTERMEYER :**

Ah! je peux bien vous le laisser.

1485 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, d'accord.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1490 Oui, oui, je vais vous laisser.

LA PRÉSIDENTE :

Celui-là et puis l'article que vous venez de signer.

1495

Mme DIANE MITTERMEYER :

Oui, si vous le voulez, je vous le laisse.

1500 **LA PRÉSIDENTE :**

Certainement. Alors, écoutez, ça fait le tour. On vous remercie infiniment de votre contribution à la fois lors de l'atelier et puis ce soir. En plus, vous nous apportez de la lecture supplémentaire. On vous remercie bien.

1505

Mme DIANE MITTERMEYER :

Est-ce que la Ville va nous refaire un machin comme ça?

1510 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous allez demander à madame Labory derrière.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1515

Montréal en tête. Non, c'est la Ville qui a fait ça, Montréal en tête.

LA PRÉSIDENTE :

1520

C'est madame Labory, la Ville, peut-être que c'est madame Larocque. Mais là, ce n'est pas nous.

Mme DIANE MITTERMAYER :

1525 Parce que c'est volume 1, numéro 1, décembre 2004. J'ai hâte au numéro 2. Parce qu'en tant que citoyenne, c'est mon seul moyen de me renseigner.

LA PRÉSIDENTE :

1530 Alors, on va faire une petite pause, vous allez pouvoir continuer d'échanger avec madame Labory.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

* * * * *

1535 **REPRISE DE LA SÉANCE**

LA PRÉSIDENTE :

1540 Bonsoir, mesdames. Bienvenue. Alors, si vous êtes prêtes à commencer, on a eu l'occasion de prendre connaissance de votre document.

1545 Et je vous demanderais tout de suite peut-être de vous identifier pour qu'on vous enregistre correctement. Madame Maisonneuve, qui est notre sténographe, va assurer la transcription de tout ce que vous allez dire et ce sera, par la suite, mis sur le site Internet de l'office.

Alors, on vous écoute.

Mme CLAUDETTE LAVOIE :

1550 Alors, mon nom est madame Claudette Lavoie. Je suis membre du Comité du développement culturel de l'arrondissement de LaSalle. Il faut qu'on se présente chacune? C'est ça?

1555 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

Mme DIANE VALLÉE :

1560 Alors, Diane Vallée, qui est membre du Comité de développement culturel de l'arrondissement LaSalle.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1565

Marie-Andrée Marcoux. Je suis la responsable de la bibliothèque de l'arrondissement LaSalle.

LA PRÉSIDENTE :

1570

Merci bien. On vous écoute.

Mme CLAUDETTE LAVOIE :

1575

Alors, mémoire relatif au Projet de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal, en date du 22 février 2005.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1580

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Une première série de petites questions pour bien comprendre vos chiffres.

1585

Dans les tableaux que vous nous avez remis, le tableau intitulé *Synthèse des activités de la bibliothèque*, vous avez des données concernant la fréquentation, le prêt des documents. Est-ce que vous êtes en mesure de donner des chiffres spécifiques sur les prêts, par exemple, 2004 qui ont été effectués à des ados? Êtes-vous capable de distinguer, dans la clientèle enfant, les enfants des ados? Qu'est-ce que ça peut donner comme participation, avez-vous une idée?

1590

Si vous les avez, les chiffres, mais que vous ne les avez pas avec vous, madame, on serait intéressés à les avoir après.

1595

Mme DIANE VALLÉE :

On pourrait vous les faire parvenir.

LA PRÉSIDENTE :

1600

D'accord. Maintenant, autre petite information. À la page 4, quand vous parlez des acquisitions 99-2004, là on est dans le développement des collections, et que vous parlez de la subvention du MCCQ, pouvez-vous nous expliquer un peu de quoi il s'agit? C'est de l'argent qui venait normalement à travers l'entente?

1605

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1610 À des programmes du ministère de la Culture. Il y avait un des programmes du
ministère de la Culture qui donnait l'occasion aux bibliothèques d'augmenter leur budget
d'acquisition. Selon les années, il y a eu des modifications. Mais, en général, c'était 50-50.
Si la municipalité donnait, je ne sais pas, 100 000 \$ comme budget d'acquisition, le
ministère de la Culture contribuait pour la même valeur.

LA PRÉSIDENTE :

1615

D'accord.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1620

Est-ce que ça répond à votre question?

LA PRÉSIDENTE :

1625

Alors ça veut dire concrètement, par exemple, qu'en 2003, à LaSalle, vous auriez
mis 185 000 \$ ou vous auriez mis 90 000 \$?

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1630

Si le programme n'avait pas été modifié à partir de 2001, si je ne me trompe pas.
Parce que là, il y a eu une grosse diminution. Le ministère de la Culture a coupé ses
subventions de 11 %, ce qui a beaucoup affecté en 2001. Ensuite, en 2002, il y a eu une
autre coupure aussi. Et même pour 2003. 2004, on ne connaît pas les montants exacts que
la subvention va nous apporter.

1635

LA PRÉSIDENTE :

1640

Attendez. Donc, ça veut dire, quand vous vous inquiétez de l'arrivée de cet argent-
là, est-ce qu'il faut comprendre que comme LaSalle mettait déjà une somme importante en
acquisition de collections et que le ministère doublait cette somme-là, vous vous demandez
maintenant ce qui va se passer.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1645

Exactement.

Mme DIANE VALLÉE :

Il y a peut-être un élément là-dessus. Une des préoccupations, c'est que dans le

1650 projet de politique, on parle notamment d'étude de diagnostic. Alors, l'étude de diagnostic porte sur une série d'éléments et la notion des collections n'est à peu près pas abordée. Alors que nous autres, on considère qu'une bibliothèque, en premier lieu, ce qui fait qu'il y a une fréquentation et qu'elle est maintenue, c'est qu'on maintient nos collections à jour, qu'on a suffisamment d'argent pour développer nos collections, d'où l'importance de l'effort.

1655 Puis c'est la raison pour laquelle on a mis les chiffres en perspective. Parce qu'il faut comprendre que si on change l'orientation et que, là, on décide d'investir pour, mettons, des nouvelles bibliothèques ou augmenter les heures d'ouverture... chez nous, on a déjà des heures d'ouverture qui sont intéressantes, le conseil a même consenti de les augmenter dans la dernière année.

1660 Mais au niveau des collections, bien, l'importance de ces enveloppes-là, si on réduit la subvention puis on réaffecte ces sommes-là à d'autres fins, bien, ça risque d'avoir pour effet que les bibliothèques qui ont des collections qui sont relativement à jour, parce que rien n'est jamais parfait, mais où on investit massivement, bien, là, on va être pénalisés dans la dynamique, où l'étude de diagnostic ne viendrait pas camper et affirmer très fermement que, ça aussi, c'est un élément important à considérer.

LA PRÉSIDENTE :

1670 D'accord. Petit détail, mais très important, quel est le nombre d'heures d'ouverture à LaSalle? L'aviez-vous mentionné?

Mme DIANE VALLÉE :

1675 65. Vous l'avez dans les tableaux.

LA PRÉSIDENTE :

1680 Dans les tableaux après, oui.

Mme DIANE VALLÉE :

1685 Ou si vous avez besoin, on a apporté d'autres tableaux, au cas où vous auriez des questions qui déborderaient.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci. Je vais donner la parole à monsieur Deriger. Je reviendrai après.

1690 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Peut-être juste pour poursuivre sur le même tableau, sur les acquisitions. Vous parlez de 50 %. Mais quand on regarde les chiffres, on voit qu'il y a comme, au niveau de la contribution municipale entre 99 et 2002, il y a une augmentation. Donc, il y a tendance à la hausse. Au niveau du total des dépensés aussi. Et quand on regarde pour la subvention, on voit une tendance à la baisse.

1695 **Mme DIANE VALLÉE :**

1700 Oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Est-ce qu'on peut penser que plus la Ville donne, moins les ministères donnent?

1705

Mme DIANE VALLÉE :

Non. C'est que...

1710 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Ça n'a pas rapport du tout?

Mme DIANE VALLÉE :

1715

Non, ça n'a pas rapport. C'est que le conseil de l'arrondissement de LaSalle, quand il y a eu les diminutions des subventions pour les acquisitions, l'espèce de réforme qui n'est pas encore finalisée, le conseil d'arrondissement a consenti d'injecter la somme, le manque à gagner. Parce que c'est important, on a quand même une des bibliothèques les plus fréquentées à Montréal. Puis même si elle est légèrement tarifée, elle est quand même très fréquentée. Mais on pense que la clé du succès, c'est vraiment qu'on a des collections qui sont à jour, puis dans certains cas des collections complètes, puis pour tous les âges.

Exemple, je pourrais vous donner, quand vous parlez des ados, j'en ai une ado, puis quand elle va sur l'Internet, puis elle regarde la collection, bien, elle regarde à LaSalle, elle dit: «Ah! c'est l'fun, vous avez toute cette collection-là.» Ça fait que d'être à jour, la dernière collection, c'est comme important, entre autres, pour ces clientèles-là qui sont toujours à la fine pointe.

1725 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1730 Puis ça amène justement à ma deuxième question. Vous indiquez dans le tableau,

à la page 2, environ 10 % des abonnés qui sont de l'extérieur de l'arrondissement.

1735 Donc, ils viennent à votre bibliothèque, parce que vous avez une collection de meilleure qualité? D'où viennent ces gens-là? Est-ce qu'ils viennent des arrondissements qui sont connexes? Est-ce qu'ils sont à la limite des arrondissements et c'est la bibliothèque la plus proche de leur domicile, ou si c'est parce que vous avez vraiment une collection qui fait en sorte que ces gens-là viennent, se déplacent?

1740 En fait, avez-vous fait une enquête là-dessus pour savoir d'où viennent ces gens?

Mme DIANE VALLÉE :

1745 Ça, on les a, les données.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1750 Particulièrement de l'ancien Montréal, boulevard des Trinitaires, Verdun, Ville-Émard, Lachine. Dans le fond, c'est les arrondissements voisins.

Mme DIANE VALLÉE :

1755 Par contre, la raison pour laquelle ils viennent chez nous... on sait que, bon, la tarification peut constituer un frein là. Mais par rapport à d'autres bibliothèques qui sont gratuites et qui ont eu comme un impact beaucoup plus important avec la fusion au niveau de l'achalandage, pour nous, l'impact est quand même... on n'est pas la bibliothèque qui a connu la plus grande augmentation d'achalandage parce qu'on a maintenu notre tarification.

1760 La seule différence que ça a fait, c'est que le résidant maintenant de Ville Émard, exemple, bien, avant, il avait une tarification plus élevée que le citoyen de LaSalle. Maintenant, avec la fusion, bien, il a sa carte au même prix que le citoyen de LaSalle, finalement.

1765 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

1770 Un complément à la réponse, là. Probablement que les gens de l'extérieur de notre arrondissement viennent aussi à la bibliothèque pour la variété des services qui y sont offerts. Il n'y en a pas beaucoup qui ont une joujouthèque. On a une collection de documents audiovisuels, il y a des cédérom, des DVD, des cours de langue, qu'on ne retrouve pas nécessairement à Lachine ou à Verdun. Donc, c'est tentant de faire le pas et de venir.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1775 Oui, j'ai plusieurs questions. La première question, sur la page 2, la section sur gratuité de l'accès, j'aimerais bien comprendre ce que vous mentionnez dans le mémoire. Vous dites qu'il faut insister davantage sur l'accès gratuit. Pourtant, il y a une tarification de votre bibliothèque. Vous mentionnez des débats entre l'accès gratuit et la tarification. Pouvez-vous un peu expliquer?

1780

LA PRÉSIDENTE :

1785 Parce qu'on a l'impression que ça pourrait être un peu contradictoire. Est-ce que c'est parce que vous souhaitez que si jamais l'accès devenait gratuit, que le manque à gagner de revenus, par exemple, du 90 000 \$ chez vous soit comblé? Est-ce que c'est ça?

Mme DIANE VALLÉE :

1790 C'est un peu dans ce sens-là. Parce que d'une part, on sait que l'impact...

1795

Exemple, avec l'harmonisation des systèmes, même si on dit que ça va permettre comme aux citoyens l'accès à l'ensemble des bibliothèques de Montréal, la nôtre est tarifiée. Ça fait que le citoyen peut arriver chez nous, puis là les bibliothèques sont en réseau, puis chez nous, on lui dit: «Là, vous ne pouvez pas venir ici, parce qu'il faut que vous payiez le montant X.» Ce que ça risque d'engendrer, c'est une pression plus forte, dire: «Regardez, ma carte, c'est un réseau, bien, là, ma carte devrait être bonne pour chez vous.» Même si on a chacun une carte, la perception va être... comme il y en a quatre qui tarifient à Montréal, ce n'est pas majeur.

1795

1800 Par contre, l'importance de ce revenu-là dans notre budget d'arrondissement est significative, parce que le 90 000 \$ qu'on perçoit, ça permet de le réinjecter, puis, bon, il sert. À l'époque, quand il y a eu une tarification qui a été mise en place, c'était pour permettre justement de maintenir les collections parce qu'il y avait des coupures budgétaires. Ça fait que nous autres, on se dit: si on a à considérer un élément qui est comme au niveau de l'accessibilité à la bibliothèque, bien, là, la tarification, la volonté...

1805

1810 Puis je vous dirais que notre président du comité de développement culturel, c'est un peu un de ses cheval de bataille, parce qu'il est aux Amis de la bibliothèque et il prêche très fortement pour que la bibliothèque soit gratuite. Alors, cette préoccupation-là, c'est que la rendre gratuite sans avoir les sous qu'on reçoit grâce à la tarification, ça aurait un effet pervers, dans le sens ça risquerait d'affecter la qualité de ce qu'on offre aux citoyens.

Alors, c'est plus dans le sens de dire l'ouverture de donner l'accès gratuitement, elle est là, mais c'est plus qu'il faut s'assurer que les sommes nécessaires pour maintenir la

1815 qualité du service offert, bien, qu'on continue de bénéficier de ces sommes-là.

Alors, si on se préoccupe, exemple, d'heures d'ouverture dans d'autres bibliothèques, bien, chez nous, même si ce n'est pas dans les 27 arrondissements le cas, il n'y en a que quatre qui ont cette situation-là, bien, on considère que c'est peut-être ça un investissement qui serait gagnant pour l'ensemble des Montréalais, disant que dans les quatre cas, on permet un accès gratuit aux bibliothèques, puis les arrondissements reçoivent compensation pour la somme qui est le manque à gagner, finalement.

1825 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Le plan de rattrapage, est-il perçu comme une menace pour les bibliothèques qui fonctionnent bien?

1830 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

Oui, absolument, oui, parce qu'on a peur de perdre les avantages qu'on a actuellement.

1835 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Une dernière question, c'est sur la page 5. Vous mentionnez le rôle de la bibliothèque comme milieu de vie. Vous faites référence aux immigrants. Je veux bien comprendre si vous voulez dire que cette tendance est plus spécifique à la population immigrante dans votre arrondissement, où les bibliothèques sont utilisées comme milieu de vie. Et vous mentionnez aussi que le personnel ne peut suppléer le rôle des parents à la vie familiale.

1840 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

1845 Je vais vous donner des exemples pour répondre à votre question.

LA PRÉSIDENTE :

Parlez plus fort, madame.

1850 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

Je m'excuse. On a de plus en plus régulièrement des enfants qui sont livrés vraiment, carrément livrés, avec ou sans lunch, ça dépend des parents, le samedi matin, à 10 h, à l'heure d'ouverture de la bibliothèque, puis les parents les ramènent le soir à 5 h. Ça, c'est le milieu de vie des enfants pendant la fin de semaine. Puis comme je disais, le

personnel a beau faire ce qu'il peut pour essayer d'élever les enfants, parce que dans certaines familles, c'est ça qu'on fait, les immigrants considèrent de plus en plus les bibliothèques comme une garderie.

1860

On est intégrés à la vie communautaire, c'est bien, mais ce n'est pas notre mission première. On n'a pas la formation pour faire ça. On est prêts à faire notre part, mais...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1865

C'est intéressant, parce que d'autres arrondissements nous ont dit qu'ils ont de la misère à rejoindre les immigrants. Là, on voit, dans votre cas, les immigrants sont là, mais ça soulève d'autres problématiques, d'autres enjeux qui n'étaient pas mentionnés auparavant.

1870

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

Je ne dirais pas, par exemple, que tous les immigrants de LaSalle fréquentent la bibliothèque. C'est toujours ceux qui sont le plus près. C'est un service de proximité. Ça n'est pas pour rien que ça a été déterminé comme ça. C'est les enfants du coin qui passent, même après l'école, à 3 h 30 jusqu'à 8 h. Il y a des enfants qui n'ont pas le droit de retourner à la maison avant 8 h le soir, parce que les parents ne sont pas là. Alors, ils restent à la bibliothèque.

1875

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1880

Avez-vous des collections en différentes langues pour cette population?

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

1885

Non. On a des abonnements à des périodiques, mais le service a été retiré. On a eu pendant un certain nombre d'années via la Bibliothèque nationale et ensuite le service avait été pris en charge par la Bibliothèque de Montréal, qui a dû l'abandonner aussi par manque de ressources. Puis actuellement, à LaSalle, on n'a pas les collections multilingues.

1890

LA PRÉSIDENTE :

Pour continuer dans la même veine, quand vous parlez de:

1895

L'objectif de renforcement du rôle communautaire exige des ressources et des attitudes qui ne sont pas disponibles dans les bibliothèques actuellement,

est-ce qu'il faut comprendre de l'exemple que vous venez tout juste de donner au

1900 sujet des enfants qui sont amenés chez vous et de l'impression que vous avez que la bibliothèque sert de garderie, est-ce qu'il faut comprendre que si ce rôle communautaire ou cet objectif d'élargir le rôle communautaire de la bibliothèque s'appliquait, que ce serait une des façons chez vous de le mettre en oeuvre et que, conséquemment, ça prendrait des ressources supplémentaires, ou bien si vous refusez ce genre d'objectif là?

1905 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

Bien, je vais répondre un petit bout et tu compléteras.

1910 C'est sûr qu'on a une formation en bibliothéconomie ou en technique de la documentation, on n'est pas des intervenants sociaux. Les ados, on les aime beaucoup. Quand ils sont absorbés dans une bande dessinée, ça va bien. Mais quand ils viennent nous parler de conflits avec leurs parents, le personnel ne sait pas comment réagir. On n'est pas des psychologues non plus.

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce que ça vous arrive?

1920 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

Oui, oui. Le personnel devient un petit peu les... bien, ils n'ont pas parents. Le personnel devient un peu petit les confidents de ces enfants-là, qui passent plus de temps à la bibliothèque qu'à leur maison. C'est une problématique qu'on vit actuellement.

1925 **LA PRÉSIDENTE :**

Et est-ce qu'il y en a beaucoup?

1930 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

Je dirais une quinzaine d'enfants qui viennent régulièrement par saison scolaire. Et ça change, parce que les parents déménagent, mais on a toujours un petit noyau d'enfants qui viennent à la bibliothèque. Puis veux, veux pas, le personnel les adopte un petit peu, là, mais bon, bien, jusqu'où on va avec ça?

1935

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose, madame?

1940 **Mme DIANE VALLÉE :**

Là-dessus, je vous dirais qu'on a tenté à un moment donné un programme d'animation qui visait un peu une clientèle plus défavorisée. Mais ça, ça nécessite des ressources. Puis si à un moment donné on a priorisé, bien, c'est comme on a priorisé les services offerts à la bibliothèque, en premier lieu, les services plus traditionnels, quoiqu'à LaSalle on peut considérer qu'on a une offre de services très large.

1945
1950 Quand Marie-André vous expliquait toute la gamme de services, on a aussi des animations en milieu scolaire. On va vraiment chercher la clientèle. On s'est donné comme un objectif. Puis là-dessus, dans la politique, on adhère totalement d'aller chercher les jeunes, c'est là où il faut les initier et les recruter finalement. Parce que si on leur donne le goût de la lecture, tout comme si on leur donne le goût d'aller voir des spectacles quand ils sont jeunes, il y a des fortes chances, en tout cas on augmente assez substantiellement nos chances qu'ils continuent par la suite.

1955
1960 Il y a des amorces là-dessus, mais il y a comme encore du travail à faire. Puis dans une perspective où la clientèle change – notre population, il y a comme une certaine mouvance – bon, bien, il faut envisager d'offrir certains services. Le phénomène est vrai à la bibliothèque, mais il peut être vrai à la piscine, à l'Aquadôme. Il y a différents endroits, il y a des parents qui ont...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1965 Sur le même sujet, est-ce qu'il y a possibilité d'explorer des partenariats avec des groupes communautaires dans votre secteur pour répondre à ce problème des enfants qui passent des journées entières chez vous?

Mme DIANE VALLÉE :

1970 Écoutez, je vous dirais, l'année passée, dans le cadre du contrat de ville, on a quand même fait des ententes avec les Amis de la bibliothèque, exemple, et puis on s'était dit... c'était ressorti, entre autres, de notre Sommet d'arrondissement de favoriser l'accessibilité. Alors, on voulait aider les gens défavorisés. Puis un des programmes qui nous avait été proposé par les Amis de la bibliothèque, qu'on trouvait fort intéressant, c'était d'élaborer des trousseaux où on donnait de l'information sur la bibliothèque, puis on leur donnait des coupons qui leur permettaient un accès gratuit.

1975
1980 Cette année, on est dans un processus d'une deuxième phase au niveau du contrat de ville et puis ça peut être envisagé, parce qu'il y a quand même des groupes qui connaissent un peu cette clientèle-là. Mais à ce jour, je vous dirais que dans nos projets déposés pour cette année, il n'y a pas un projet en ce sens-là qui nous a été signé.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1985 À LaSalle, effectivement, il y a des groupes qui sont...

Mme DIANE VALLÉE :

1990 Oui. Il y a plusieurs groupes. On a 150 organismes à LaSalle. Puis au niveau communautaire, je vous dirais que c'est un des secteurs où on en a beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1995 Moi, j'aimerais revenir sur le plan de rattrapage. Est-ce que vous pourriez nous donner les grandes caractéristiques, disons, d'un plan de rattrapage qui vous apparaîtrait équitable pour une bibliothèque comme la vôtre.

2000 Je sais que c'est la question à 150 000 \$ et qu'il est tard un peu, mais est-ce que vous avez réfléchi un peu là-dessus, de telle sorte qu'on puisse comprendre à la fois comment le problème peut se poser chez vous? Je pense que ça, vous l'avez évoqué dans votre document, mais dans la mesure où...

2005 En tout cas, si jamais la politique maintenait l'idée d'un plan de rattrapage des bibliothèques, et ça reste quand même une des priorités très importantes, comment on pourrait faire pour l'appliquer d'une manière équitable à des institutions comme la vôtre, qui ont cheminé quand même et qui sont à un point X de leur développement et qui ne voudraient pas perdre, c'est ce qu'on comprend là, le rythme de progression que vous avez imprimé à vos activités et à votre institution comme telle.

2010 **Mme DIANE VALLÉE :**

Bien, il y a un des éléments qui nous a toujours préoccupés, puis on l'a déjà exprimé, c'est que ce qu'on souhaiterait, c'est que plutôt que d'adopter des programmes types...

2015 Exemple, on dit: «Bon, bien, là, c'est les heures d'ouverture qui nous préoccupent», puis on dit: «Tout le monde, l'objectif, c'est d'avoir tant d'heures d'ouverture. Ceux qui sont déjà là y ont pas droit, puis les autres, bien, y ont droit.» Parce qu'à partir du moment où on adopte des programmes qui veulent couvrir le maximum, ceux qui sont déjà performants dans ces secteurs-là ne sont jamais touchés.

2020 Les heures d'ouverture, on n'a pas attendu le plan de rattrapage pour décider à LaSalle d'augmenter les heures d'ouverture. Puis le conseil a décidé, oui, d'aller de l'avant, puis d'injecter des sous. Ça fait que le danger de dire: «On fait une étude», puis là, on veut

2025 comme adopter... on a une préoccupation sur l'espace, la grandeur de certaines bibliothèques, on peut avoir des préoccupations sur le nombre d'employés qui sont là. Il y a différents éléments.

2030 Nous autres, ce qu'on souhaiterait, qui nous apparaîtrait plus intéressant, c'est plutôt dire, il y a, mettons, une enveloppe qui est disponible et on veut maintenir la qualité des services, qu'il y ait une répartition de ces enveloppes-là et que chaque arrondissement puisse dire: «Chez nous, là, ce qui serait intéressant, c'est...», un, c'est les heures d'ouverture; l'autre, c'est les collections.

2035 Parce que ce qui risque d'arriver, c'est que si on dépose, parce que ce plan de rattrapage-là ou l'étude de diagnostic va éventuellement être déposée au ministère, si on passe un message comme quoi notre priorité, c'est plutôt d'autres éléments que le développement des collections, bien, à un moment donné, ils vont dire: «Bien, on va investir dans d'autre chose.» Et nous, ça va nous pénaliser. Parce qu'on risque de perdre un acquis qui est important puis qui est quand même notre marque de commerce.

2040 Alors, ce serait plus de considérer l'ensemble des éléments qu'on considère importants dans une bibliothèque. On peut les énoncer. Mais là, quand on lit la politique, les collections, ça passe comme sous le tapis. Ça fait que là, on se dit: «Ça, c'est un élément marquant», puis on préconise dans ce sens-là.

2045 Au même titre que, exemple, la tarification, si on dit il y a des argents disponibles, puis qu'il y a des enveloppes par arrondissement, bien, là, chez nous, peut-être qu'on pourrait dire... c'est la tarification finalement qui va nous préoccuper. Mais ce qui risque d'arriver, c'est que dans une étude de diagnostic, on est que 4 sur 27, ça ne fait pas épais pour pousser sur cet élément-là. Ça fait que ça risque, ça aussi, de passer en second plan.

2055 Alors, je pense que les problématiques sont variées, selon les situations de chacun, puis il faudrait comme plutôt envisager une façon de les adresser dans une perspective plus générale, plutôt que de cibler un élément particulier. Alors, c'est plus dans la façon de l'adresser.

2060 Mais notre préoccupation, nous autres, elle était notamment au niveau de la tarification et des collections, qu'on veut comme maintenir ces sommes-là. Ça fait que si le ministère arrive, puis il dit: «Bien, là, on coupe là-dedans», bien, qu'on soit appuyés sur une politique qui dit: «Ça, là, c'est essentiel pour maintenir.»

Le danger, puis sans vouloir le présenter trop négativement, le danger d'établir des standards ou de normer et dire: «c'est ça, la norme», c'est que les gens se donnent ça comme objectif, puis ils ont l'impression que quand ils l'ont atteint, c'est suffisant. C'est la

2065 perception que ça va donner, pas aux spécialistes du domaine, mais à des gens qui sont peut-être moins spécialisés dans les bibliothèques. Si on dit, une collection, tant de livres par habitant, c'est suffisant, ils vont dire: «J'en ai assez, c'est correct», alors qu'on sait que pour offrir un bon service, bien, il faut aller au-delà de ça.

2070 C'est un peu ce qu'a connu, dans les années antérieures, Montréal, qui avait comme certains standards, puis que si on regarde l'ensemble de la situation, puis les tableaux que vous voyez, vous donnent une perspective où il y a une volonté très ferme au niveau des anciennes banlieues qui avaient développé des bons services dans leur bibliothèque, mais qui ne se fiaient pas nécessairement au même standards. On visait, là, être au-dessus, au-dessus, au-dessus.

2080 Alors, le danger, c'est que le message qui va être perçu pour les gens moins connaisseurs: «Si tu es à tant d'heures, c'est suffisant. Si tu es à tant de livres, c'est suffisant», puis là, ils ne font pas l'effort. Mais nous autres, on dit, on est plus haut. Il y a des éléments sur lesquels on est moins forts, on est conscients. Mais là où on est fort, on veut le rester. C'est un peu...

LA PRÉSIDENTE :

2085 Et comment vous voyez la mise en réseau dans un contexte de différences finalement et dans un contexte où, effectivement, il y a des bibliothèques qui se sont développées un peu plus et d'autres bibliothèques qui se sont développées un peu moins? Est-ce que ça crée un problème la mise en réseau?

2090 **Mme DIANE VALLÉE :**

2095 Ce n'est pas tellement la mise en réseau. Écoutez, les gens ont déjà accès aux collections. Via l'Internet, vous pouvez aller voir, si vous cherchez un livre, la plupart des bibliothèques sont branchées, puis qu'on peut comme aller chercher, voir à Lachine, est-ce qu'ils ont tel livre? À LaSalle, est-ce qu'on l'a? La mise en réseau va permettre à tout l'ensemble des bibliothèques, ça va s'échelonner sur X années.

2100 Vous voyez, dans la mise en réseau, nous autres, on a un système qui est assez performant. Ça fait qu'on est comme dans la dernière phase. Puis on se dit, si les gens arrivent dans le réseau, puis nous autres, on est tarifés en plus, ça va devenir un peu plus évident. Ça risque d'avoir cet impact-là.

2105 Au niveau de la gestion, par contre, qu'il y ait une tarification différente pour les best-sellers, une tarification différente pour les pénalités de retard ou les DVD, ça, je pense que le citoyen va comprendre que la dynamique, elle est différente, au même titre qu'actuellement, il se dit: «Bien, là, je paie plus, mais j'ai mieux. J'ai une valeur ajoutée.» Mais ça va devenir plus évident quand on va être dans un seul réseau.

2110 Mais pour le citoyen, l'accès va être facilité, selon le système choisi, d'après ce qu'on...

LA PRÉSIDENTE :

2115 Et votre idée de bibliothèque virtuelle, est-ce qu'il y a déjà une base ou si c'est un projet qui est complètement nouveau, celui que vous proposez?

Mme DIANE VALLÉE :

2120 Ça, Marie-Andrée, tu veux...

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

2125 Pour les bibliothèques municipales, à ma connaissance, il n'y a même pas un noyau, même pas un embryon. Mais pour les bibliothèques universitaires, ça fait un petit bout de temps qu'il y a de plus en plus d'abonnements électroniques à différents périodiques, des index, par exemple, des encyclopédies.

Non, pour répondre vraiment, il n'y en aurait pas actuellement.

2130 **LA PRÉSIDENTE :**

Là, je pousse un peu loin, mais j'essaie quand même. Avez-vous une idée des coûts qui peuvent être reliés à un projet comme celui-là?

2135 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

2140 Pour l'ensemble de Montréal, aucune idée. Mais pour l'arrondissement, nous, on essaie de donner l'accès à au moins cinq abonnements actuellement, puis c'est autour de 10 000 \$.

LA PRÉSIDENTE :

10 000 \$?

2145 **Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :**

10 000 \$, oui.

LA PRÉSIDENTE :

2150

Et donc, ça, ça veut dire que les gens sont capables de lire les périodiques sur le Net?

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

2155

Oui. Si ça vous intéresse beaucoup, la bibliothèque de l'Université d'Ottawa est un très bon exemple. Vous pouvez aller vérifier dans le catalogue, faire une recherche, par exemple, dans l'Encyclopédie Universalis, puis vous allez avoir aussi toute la liste des abonnements électroniques qui sont disponibles là.

2160

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Une question sur la définition des objectifs. Je pense que je comprends la problématique que vous voulez nous communiquer.

2165

Par contre, on a entendu aussi des gens qui sont venus nous dire, bon, il serait important, au moins, que les citoyens de Montréal aient, en termes d'accessibilité, un service au moins de base qui soit présent partout sur l'île et donc accessible à l'ensemble des citoyens. Donc que le citoyen, qu'il soit d'un arrondissement ou d'un autre arrondissement, ait accès à un service de base qui soit le même.

2170

Est-ce que même si chez vous, vous souhaitez garder jusqu'à un certain point une prise sur la définition des objectifs, est-ce qu'il y a certains objectifs communs que vous seriez prêts à adopter ou que vous seriez prêts à reconnaître comme étant légitimes jusqu'à un certain point d'établir et par la suite de mettre en oeuvre à l'échelle de l'ensemble du territoire?

2175

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

Je pense que théoriquement, toutes les bibliothèques ont à peu près les mêmes objectifs déjà avant qu'il y en ait qui soient fixés par n'importe qui.

2180

Ce que je verrais bien, moi, dans la politique, c'est plutôt des grandes orientations qui seraient définies.

2185

LA PRÉSIDENTE :

Donnez-moi un exemple.

Mme DIANE VALLÉE :

2190

Sensibiliser les jeunes à la lecture.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

2195 Ça, c'est encore, sensibiliser les jeunes à la lecture, je trouve que c'est un objectif assez précis. Il faudrait quelque chose d'encore plus général que ça.

2200 Parce que comme madame Lavoie disait tantôt, on le fait, nous, depuis dix ans. On en fait de la sensibilisation auprès des jeunes. Là, on serait plutôt rendus à peut-être le préciser davantage: sensibiliser les préados ou les secondaire I, secondaire II.

LA PRÉSIDENTE :

2205 Ça, vous pensez que c'est des types d'objectifs qui pourraient être établis à l'échelle de l'ensemble.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

2210 Non, au contraire. Il faut absolument que ça soit fait, ça, bibliothèque par bibliothèque.

LA PRÉSIDENTE :

2215 Alors, donc, ce serait, à votre avis, des objectifs vraiment très, très généraux qui devraient être établis à l'échelle...

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

2220 Offrir un service de qualité dans l'ensemble des bibliothèques de Montréal, ça, ce serait une grande orientation. Puis en dessous de ça, chaque arrondissement pourrait définir qu'est-ce que c'est dans sa bibliothèque les objectifs de qualité. Comprenez-vous ce que je veux dire?

LA PRÉSIDENTE :

2225 Oui. Et à ce moment-là, comment on peut faire pour suivre la réalisation des objectifs, encore une fois, de telle sorte que les citoyens peuvent être au courant de la manière dont on progresse? Vous pensez à l'établissement de quoi? De critères ou de cibles à l'échelle des arrondissements, mais non pas nécessairement à l'échelle de la Ville?

2230

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

Oui.

2235 **LA PRÉSIDENTE :**

Le suivi, c'est une question qui nous a été beaucoup soulevée: «Comment on va faire?» Parce que les gens disaient, par exemple: «Les bibliothèques, ce n'est peut-être pas le seul item.» Les gens disaient: «La politique...» Il y a des gens qui sont arrivés avec, au fond, des commentaires qui sont à l'inverse des vôtres.

2240

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

C'est intéressant.

2245

LA PRÉSIDENTE :

Qui ont dit: «Il y a des grands axes qui sont déterminés, qui identifient des grands objectifs, mais on ne sait pas trop comment on va faire pour évaluer jusqu'à quel point on atteint ces objectifs-là. Et donc, on a besoin de cibles et donc, on a besoin de critères pour faire l'évaluation de notre progression.» Prenons le cas de l'accessibilité, ça peut être un bon exemple.

2250

Alors, si ce sont les arrondissements, comme vous le suggérez, qui établissent les objectifs de grandes institutions, comme c'est le cas des bibliothèques à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'île, comment est-ce qu'on peut faire au niveau de la Ville dans son ensemble pour suivre jusqu'à quel point les citoyens ont effectivement accès à la culture, accès à la connaissance, comme la politique le situe en termes d'objectif général.

2255

2260 **Mme DIANE VALLÉE :**

Moi, je pense que ça n'a pas nécessairement besoin d'être quantifié dans une politique. De toute façon, les données sur le passé, nos heures d'ouverture, le nombre de prêts, tout ça, c'est calculé à chaque année et c'est transmis de toute façon. Alors, le portrait d'ensemble, il est toujours disponible.

2265

Et ça devient beaucoup plus intéressant, quand tu vois le portrait d'ensemble, de dire: «Moi, je veux me situer où?» Puis quand on l'aborde avec un conseil d'arrondissement et qu'on leur dit: «Regardez, nous autres, on est les bons derniers», c'est une motivation pas mal importante de dire... tandis que si tu dis: «Le barème est au tiers inférieur», bien, là, ceux qui sont aux deux tiers supérieurs vont dire: «Bien, là, nous autres, on est corrects.»

2270

Quand je vous disais, tantôt, le message pour les gens qui ne connaissent pas le milieu, ils voient ça, puis là, ils se disent: «Bon, si je suis dans la norme, je suis correct.» Parce que la perception d'une norme, si elle est minimale, ça va devenir comme un objectif à atteindre. Un coup qu'il est atteint, tu dis que tu es correct.

2275

2280 Ce n'est pas ça le message qu'on veut passer. Nous autres, on dit, si on veut vraiment avoir un incitatif pour améliorer la situation, il faut que les gens se sentent responsables. Puis ce n'est pas en disant: «La responsabilité, elle est ailleurs.» Au niveau de l'arrondissement, le service de proximité, à ce moment-là, tu dis: «Le portrait d'ensemble, c'est le suivant. Où vous êtes?» Je veux dire, il y a des moyennes canadiennes, il y a des moyennes québécoises qui existent, qui peuvent nous servir d'indicateurs.

2285 C'est vrai qu'il y a des bibliothèques qui sont vraiment dans le besoin. Ça, on ne peut pas le nier. Puis je pense qu'effectivement, dans ces cas-là, il y a peut-être des problématiques plus importantes. Mais il n'en demeure pas moins que pour le citoyen qui veut savoir comment sa bibliothèque performe par rapport à d'autres, les données ont toujours été disponibles. Je veux dire, ils sont comme là. Ils sont disponibles à leur
2290 arrondissement, mais ils sont aussi transmises au Service du développement culturel et qualité du milieu de vie.

2295 Donc, ce n'est pas nécessaire. Puis la mise en réseau va rendre encore plus facile l'accumulation de ces résultats-là parce que ça va devenir une question de programme informatique pour dire: «On sort les abonnés de partout, on sort par groupe d'âge.»

2300 Par contre, quand on dit: «des cibles à atteindre», si, chez nous, on a beaucoup de communautés culturelles, bien, peut-être qu'on se donne une cible. Comme notre communauté de développement culturel, on s'est dit: «Il faut trouver une façon d'aller les rejoindre.»

2305 Mais c'est vrai, là on parle beaucoup de bibliothèque, mais c'est vrai aussi pour la diffusion culturelle. Parce qu'on a fait des tentatives, des amorces, des approches, puis il y a comme une difficulté à aller chercher ces communautés-là, même par le biais des groupes communautaires qui les représentent.

2310 Alors, on pense qu'en quelque part, le citoyen va être mieux servi si les gens ont comme un portrait d'ensemble. Puis quand on arrive pour expliquer pourquoi il faut investir dans une bibliothèque, qu'on regarde les meilleures, puis qu'on dise: «Bien, l'objectif, c'est peut-être de s'en aller là» au lieu de dire: «La barre est là, puis quand c'est rendu là, c'est correct.»

LA PRÉSIDENTE :

2315 Peut-être pour comprendre, ce serait intéressant si vous nous évoquiez ces objectifs-là que vous avez commencés. Là, vous parlez de rejoindre les communautés culturelles présentes sur votre territoire. Est-ce qu'il y en a d'autres objectifs comme ça que vous avez déjà identifiés à l'échelle du territoire de l'arrondissement?

2320 **Mme DIANE VALLÉE :**

On pourrait vous dire qu'à LaSalle, on avait déjà une politique culturelle et on a retravaillé, depuis la fusion, avec notre comité de développement culturel notre énoncé de politique. Alors, on retrouve là-dedans un certain nombre de thèmes qui sont abordés. Celui des communautés culturelles en est un qui est abordé là. Il y a certains éléments qui touchent le patrimoine. Il y en a qui touchent les bibliothèques. Alors, oui, pour chez nous, on a déjà identifié.

2330 On a eu aussi, via le Sommet de Montréal, notre sommet d'arrondissement plus spécifiquement, les gens... l'accessibilité chez nous est ressortie comme un objectif, puis comme important. On a tenu un forum en développement social et c'est revenu encore l'accessibilité, d'avoir certains spectacles qui soient offerts, s'il nous reste des billets, qu'on puisse en donner gratuitement, l'octogone à tarification.

2335 Alors, ces éléments-là sont ressortis à diverses occasions pour chez nous. Alors, je pense qu'il faut comme être à l'écoute des besoins de notre milieu. Puis c'est la beauté d'être plus près de notre communauté, un service de proximité, on peut à ce moment-là s'ajuster et répondre à ces besoins-là, dans la mesure où on nous alloue les budgets nécessaires.

2340 Mais on pourra vous transmettre notre énoncé de politique de LaSalle.

LA PRÉSIDENTE :

2345 Oui, j'aimerais ça. Ça nous donnerait un exemple.

Mme DIANE VALLÉE :

Oui, ça va peut-être...

2350 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'on peut en convenir? Vous pourriez envoyer ça à Stéphanie?

Mme DIANE VALLÉE :

2355 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2360 D'accord. Pour ce qui est des lieux culturels, si vous proposez une révision du texte, c'est parce que vous souhaitez qu'on reconnaisse l'importance de la contribution des autres lieux culturels ou si c'est parce qu'il y a autre chose?

Mme DIANE VALLÉE :

2365 C'est parce que de la façon dont le texte a été libellé sur les Maisons de la culture, ça fait en sorte que la perception... en tout cas, l'image que ça nous laisse, c'est que les autres lieux de diffusion culturelle sont peu ou pas présents quand on parle de mandat d'accessibilité, quand on parle d'émergence, alors qu'on considère qu'ils sont tout aussi
2370 importants. Alors, la révision du texte vise vraiment à ce que l'ensemble des lieux de diffusion culturelle soit reconnu comme tel pour le rôle qu'il joue. Puis c'est comme très important.

Le modèle Maison de la culture, il faut comprendre que, exemple, un des éléments
2375 qui est mentionné, c'est, exemple, la proximité de la bibliothèque. Souvent, dans les Maisons de la culture, vous avez la bibliothèque et le théâtre est là, la galerie d'exposition.

Chez nous, notre bibliothèque est dans un édifice. On a deux lieux de diffusion importants, une galerie d'exposition, mais ce n'est pas dans les mêmes lieux. Puis on ne
2380 perçoit pas que le fait de ne pas être dans le même lieu physique fait en sorte que ça nuit à la diffusion culturelle. On développe des partenariats. Le personnel de l'arrondissement concerné, que ce soit la chef de division en activités culturelles ou la chef de division en bibliothèque, travaille ensemble certains programmes pour justement favoriser l'accessibilité à la culture, développer, sensibiliser les jeunes, aller dans les écoles, tout ça.

2385 Alors, la perception, pour nous, de la façon que c'est libellé, c'est comme si ça faisait en sorte que la Maison de la culture, c'est le modèle. Nous autres, on pense qu'il y a d'autres modèles qui sont tout à fait gagnants. Puis il y a aussi le souci où, chez nous, on offre toute une série de spectacles dans notre plus grande salle et on a des spectacles avec
2390 le Conseil des arts d'ailleurs.

On veut favoriser l'émergence, mais on a aussi un souci de rentabilité. Alors, nos spectacles ne sont pas gratuits. Il y a une tarification qui est appliquée. Puis on a quand même un bon succès. Là, on va chercher à peu près 30 000 spectateurs dans une année.
2395 On a des artistes plus populaires qui nous permettent des fois de générer certains surplus, qu'on peut par la suite injecter dans des spectacles de danse qui nous coûtent un peu plus cher, en fait qui génèrent moins de revenus.

Ça fait qu'il faut que comme que le texte reflète ça. Puis le texte qu'on propose là,

2400 c'est un texte qui, à notre avis, permet que tout le monde se sente concerné. Ça fait que c'est dans ce sens-là.

LA PRÉSIDENTE :

2405 D'accord. Une dernière question.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2410 L'engagement 36 dans le projet de politique s'engage à créer un Conseil consultatif de la culture de Montréal et recommander à chaque arrondissement de se doter d'une instance consultative.

Qui seraient les membres? Qui siègerait sur ce comité consultatif?

2415 **Mme DIANE VALLÉE :**

Celui de Montréal?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2420 Bien, ou un hypothétique.

Mme DIANE VALLÉE :

2425 Je vous dirais que...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2430 Je parle de votre arrondissement.

Mme DIANE VALLÉE :

2435 Celui de notre arrondissement, vous deviez l'avoir à la dernière page de votre document, c'est... vous avez la liste des membres du Comité de développement culturel de LaSalle.

2440 Alors, nous sommes allés chercher des partenaires du milieu. D'une part, dans certains cas, c'est des clientèles qu'on cible. Quand on parle de la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys, c'est qu'on a des partenariats. Il y a des visites dans les écoles. Ils viennent, ils utilisent, ils fréquentent nos lieux de diffusion culturelle.

Alors, nous autres, on est allés chercher par groupe, au niveau de nos associations

2445 culturelles, des regroupements plus en arts visuels, donc au niveau du... on est allés chercher quelques-unes de nos associations culturelles, l'association des Amis de la bibliothèque, des gens de la communauté des affaires, donc la Chambre de commerce du Sud-Ouest qui est très active chez nous.

2450 Parmi nos citoyens, nous sommes allés chercher quelqu'un d'une des communautés. En fait, on a deux de nos citoyens, un qui est identifié communauté culturelle et l'autre à titre de citoyenne, mais qui est aussi d'une des communautés fort importantes à LaSalle. La communauté italienne, chez nous, est très importante.

2455 Puis des partenaires majeurs comme la représentante de la salle Jean-Grimaldi, qui est aussi du Cégep André-Laurendeau.

2460 Alors, pour nous, on voulait aller chercher les acteurs qui, en quelque part, pouvaient avoir un effet d'entraînement dans le milieu, un effet catalyseur. C'est un peu le modèle qu'on a adopté chez nous. Notre comité de développement culturel, il a changé de nom, parce qu'avant c'était une commission, maintenant l'appellation ne tient plus, mais c'était vraiment la volonté.

2465 Puis on a un conseiller municipal qui participe au comité de développement culturel, et le personnel du service, moi comme directrice, les deux chefs de division, puis le directeur d'arrondissement. Ce qui fait qu'il y a une bonne écoute de nos citoyens. Ça fait que ça pourra servir d'inspiration.

LA PRÉSIDENTE :

2470 Merci beaucoup, mesdames. Ça a été très instructif pour nous, merci infiniment, et très intéressant. Alors, oubliez pas de nous envoyer la petite documentation supplémentaire.

Mme MARIE-ANDRÉE MARCOUX :

2475 Mes ados, moi, ce serait de 13 à 17.

LA PRÉSIDENTE :

2480 D'accord, c'est votre plage d'âge. Merci. On va s'arrêter ici.

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2485

Et, j'ai signé :

LISE MAISONNEUVE, s.o.

2490